



Les personnels et leurs représentants invités à rester vigilants

p.3

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, SAÏD CHANEGRIHA :

«L'ALGÉRIE SERA CE QU'ELLE VEUT DEVENIR»



© Photo : D.R

● Faire face aux défis actuels et à venir

«L'Algérie sera ce qu'elle veut devenir et non ce que l'on veut qu'elle devienne», a rappelé le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'adresse de «certaines parties conspiratrices», sans qu'il ne soit obligé de les désigner plus clairement, sachant qu'elles se reconnaîtront et que les Algériens les ont parfaitement identifiées. Lire en page 2

SAISON ESTIVALE 2022

MOUNDJI PRÉPARE LES DERNIÈRES RETOUCHES

p.4

HABITAT, E-GOUVERNEMENT, FÊTES DU 5-JUILLET ET DÉSENGORGEMENT DE LA CAPITALE



Benabderrahmane à la conquête de quatre grands chantiers

p.4



EQUIPE NATIONALE L'INFORMATION SPORTIVE QUI PEUT TOUT CHANGER

p.16

PCH

L'Algérie intéressée par l'expérience russe dans le domaine du médicament

Les axes du partenariat algéro-russe dans le domaine du médicament, notamment en matière de biotechnologie, ont été passés en revue mercredi à Alger, indique un communiqué de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

AGROALIMENTAIRE

La 19^{ème} édition du Salon Djazagro du 30 mai au 2 juin à Alger

La 19^{ème} édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire «Djazagro» se tiendra du 30 mai au 2 juin prochains au Palais des expositions d'Alger avec une représentation internationale attendue de 70%, ont indiqué jeudi dans un communiqué les organisateurs de cette manifestation.



COOPÉRATION

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a reçu jeudi au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Naama Al Naama, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha :

«L'Algérie sera ce qu'elle veut devenir»

«L'Algérie sera ce qu'elle veut devenir et non ce que l'on veut qu'elle devienne», a rappelé le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'adresse de «certaines parties conspiratrices», sans qu'il ne soit obligé de les désigner plus clairement, sachant qu'elles se reconnaîtront et que les Algériens les ont parfaitement identifiées.

Dans une allocution prononcée, ce jeudi, devant les cadres et les personnels du Commandement des Forces terrestres, où il se trouvait en visite de travail et d'inspection, le Chef d'Etat-Major de l'ANP, dont les propos sont rapportés par un communiqué du ministère de la Défense nationale, a affirmé que l'Algérie saura «riposter avec force à tous ceux qui s'aventurent à porter atteinte à son intégrité territoriale, à l'unité de son peuple et à sa souveraineté nationale et avancera, avec des pas sûrs, dans son glorieux parcours et son noble projet, celui d'être ce qu'elle veut devenir et non ce que l'on veut qu'elle devienne». On sait que les positions de notre pays dérangeant, et le Général de Corps d'Armée a rappelé que les Algériens «sont conscients que l'Algérie, grande de par ses positions immuables, n'a jamais été appréciée, ni elle le sera, par certaines parties conspiratrices, et que les tentatives de chantage, de déstabilisation et d'épuisement, auxquelles elle fait face, ne visent qu'à faire obstacles à ses potentialités et facteurs de sa puissance». Chanegriha a soutenu également que «l'Algérie possède de véritables potentialités qui lui assurent non seulement un climat de stabilité et de prospérité, mais aussi une place importante sur le plan régional et international. Le Général de Corps d'Armée a évoqué l'importance des institutions, exprimant «la certitude que le véritable enjeu est celui d'ériger des institutions fortes, capables de discerner opportunément les besoins réels de la société, d'orienter et d'organiser sa dynamique naturelle dans l'intérêt national suprême». Des institutions, a-t-il poursuivi, «qui reflètent les spécificités de notre peuple tel qu'il est dans la réalité : inébranlable face aux épreuves, prêt au sacrifice et à relever les plus grands défis de l'heure et du futur». Il a souligné, à l'occasion, que



■ Chanegriha : L'ANP «poursuit l'exécution d'un large et ambitieux programme de modernisation et de renouvellement des capacités de son corps de bataille».

L'ANP «poursuit l'exécution d'un large et ambitieux programme de modernisation et de renouvellement des capacités de son corps de bataille», ajoutant que l'ANP «est totalement consciente que l'Algérie est bien plus qu'un simple territoire géographique, mais constitue une présence ci-

vilisationnelle et un pays qui connaît parfaitement ses frontières terrestres et n'a aucune ambition expansionniste». Le Général de Corps d'Armée a expliqué, une nouvelle fois, le rôle de l'ANP qui «poursuit, à la lumière des orientations de Monsieur le président de la Répu-

blique, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et dans le cadre de ses missions constitutionnelles l'exécution d'un large et ambitieux programme de modernisation et de renouvellement des capacités de son corps de bataille, afin de réunir les meilleures conditions d'aptitude et de disponibilité opérationnelle, à même de lui permettre de relever les défis liés à la défense nationale et d'accomplir ses missions de façon exemplaire». Pour le Chef d'Etat-Major de l'ANP, «cet ambitieux programme que nous sommes déterminés à concrétiser, tire sa source de la profonde conviction que l'Algérie représente pour nous, au sein de l'Armée nationale populaire, bien plus qu'un simple territoire géographique, mais constitue une présence civilisationnelle ancrée dans les profondeurs de l'histoire et un pays qui connaît parfaitement ses frontières terrestres et n'a point d'ambitions expansionnistes car sa doctrine est éminemment défensive». Au terme de sa rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces terrestres, le Général de Corps d'Armée a donné des instructions et des orientations visant à «relever le rendement des Forces terrestres», avant d'écouter longuement les interventions et les propositions des cadres relevant de ce Commandement. Auparavant et après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée a observé, en compagnie du Général-Major Ammar Athamnia, Commandant des Forces terrestres, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Didouche Mourad dont le siège du Commandement porte le nom.

Lakhdar A.

Faire face aux défis actuels et à venir

La visite, ce jeudi, du Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, au Commandement des Forces terrestres «s'inscrit dans le cadre de l'attention que porte le Haut Commandement de l'ANP au contact direct avec les personnels» et «vise à s'enquérir de l'état d'exécution du programme de préparation au combat des Forces, ainsi que des conditions de vie et de travail des personnels et des forces et leur disponibilité à faire face aux défis actuels et à venir», a précisé un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La veille, mercredi, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha était en visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale, où il a abordé une question qui, a-t-il dit, «a pris, ces derniers temps, des proportions inquiétantes. Il s'agit, en l'occurrence, de voir les réseaux sociaux et le paysage télévisuel s'inscrire aveuglément dans la logique du tapage et de l'alarmisme médiatiques sur des phénomènes sociaux négatifs ou des actes isolés, et de susciter, à ce sujet, des polémiques stériles et des surenchères, susceptibles d'irriter l'opinion publique, de provoquer les dissensions et les paradoxes dans les composantes de la société», a indiqué le Général de Corps d'Armée.

«Les experts du cyberspace affirment l'existence d'applications et de logiciels d'intelligence artificielle, développés sur la base d'études très poussées, sur la psychologie et la mentalité des peuples ciblés. Leur objectif est de manipuler l'opinion publique, en diffusant tout ce qui peut créer la division et la zizanie entre ses composantes, d'une part, et en menant un blackout intentionnel sur tout ce qui est positif et tout ce qui fait le consensus et unit cette société», a soutenu Saïd Chanegriha. Les défis sécuritaires, le niveau de préparation de l'ANP, les enjeux géostratégiques qui impliquent l'Algérie, sont systématiquement évoqués par le Chef d'Etat-major de l'ANP.

Le contexte de ces déplacements est caractérisé par les grands défis sécuritaires engendrés par la nouvelle situation géostratégique internationale et régionale, et sur fond des crises qui agitent notre sous-région, marquée par la vulnérabilité sécuritaire chronique, avec notamment l'expansion du terrorisme dans notre voisinage immédiat et la prolifération de la criminalité organisée transfrontalière. Samedi dernier, à Bordj Badji Mokhtar, en 6^{ème} Région Militaire, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha qualifiait les «tentatives délibérées des mercenaires de semer la discorde et la division» entre les enfants du même peuple et entre le peuple et son Armée, «d'illusions et de chimères qui ne se réaliseront jamais sur la terre des Chouhada».

L. A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Décret présidentiel

L'Algérie adhère à la Convention internationale de Minamata sur le mercure

L'Algérie a adhéré à la Convention internationale de Minamata sur le mercure, développée sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets du mercure, en vertu d'un Décret présidentiel paru au Journal officiel (JO) n° 24.

Il s'agit du Décret n° 22-134 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 28 mars 2022, portant adhésion de la République algérienne démocratique et populaire à la Convention de Minamata sur le mercure, adoptée à Kumamoto (Japon), le 10 octobre 2013.

Cette convention constitue un Traité international juridiquement contraignant sur le mercure, dont le principal objectif est de protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de composés du mercure.

Ainsi, cette convention réglemente la gestion du mercure et prévoit des dispositions pour réduire son utilisation à l'échelle mondiale en respect des obligations contenues dans ce traité notamment en ce qui concerne l'approvisionnement, le commerce, les processus de fabrication, l'extraction minière, les émissions atmosphériques, les rejets dans le sol et l'eau, le stockage temporaire et les déchets.

Les parties signataires de cette convention s'engagent à prendre des mesures pour limiter l'utilisation de mercure ou de composés du mercure notamment au niveau des mines et des grandes installations industrielles telles que les centrales au charbon, les chauffe-eaux industriels, les incinérateurs de déchets et les cimenteries.

Les pays signataires sont tenus également de recenser les installations situées sur leurs territoires qui utilisent du mercure ou des composés de mercure dans des procédés et de les soumettre au Secrétariat chargé de la mise en œuvre de cette convention, tout en fournissant des informations sur le nombre et le type de ces installations ainsi que sur leur consommation estimative annuelle de mercure ou de composés du mercure.

Cette convention comprend, par ailleurs, une assistance financière, technique et technologique ainsi au profit des pays en développement et les pays à économie en transition en vue de renforcer leurs capacités aux fins de la gestion du mercure et de respecter leurs obligations.

Appel de la Confédération des syndicats algériens et la SASFP à une grève dans la Fonction publique

Les personnels et leurs représentants invités à rester vigilants

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a réagi, avant-hier jeudi, en apportant des précisions sur la diffusion de communiqués émanant de certaines organisations syndicales activant principalement dans la Fonction publique et qui envisagent d'organiser un mouvement de contestation pour revendiquer notamment l'amélioration du pouvoir d'achat.

« Ces syndicats regroupés au nom d'une coordination dénommée "Syndicats Algériens du Secteur de la Fonction Publique (SASFP)" et d'une organisation dénommée "la Confédération des syndicats algériens (CSA)", ne peuvent pas activer pour non-conformité à la loi en vigueur », indique un communiqué de ce ministère. Invitant, au passage, tous les fonctionnaires et les travailleurs, ainsi que leurs représentants à rester vigilants, tout en veillant au respect de la législation du travail en vigueur.

La Confédération des syndicats algériens (CSA), lit-on à travers ce communiqué, n'a pas reçu, à ce jour, le récépissé d'enregistrement de sa déclaration de constitution lui permettant d'activer lé-



Les organisations syndicales qui se prononcent sur une grève doivent être enregistrées légalement et remplir les conditions de représentativité. (Photo : D.R)

galement, et ce, pour non-conformité du dossier aux dispositions de la loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical.

Et la coordination syndicale dénommée Syndicats algériens du secteur de la Fonction publique (SASFP), a poursuivi la même source, n'est pas une organisation syndicale reconnue au sens des dispositions de la loi n° 90-14 sus-citée et, par conséquent, précise-t-on de même source, tout mouvement initié par cette coordination est une violation des dispositions légales en vigueur en matière d'exercice du droit syndical. « Les organisations syndicales qui se prononcent sur une grève doivent être enregistrées légalement et remplir les conditions de représentativité conformément aux dispositions de l'article 38 alinéa 2 de la loi n° 90-14 sus-visée », fait savoir le ministère du Travail.

L'appel à une grève nationale dite

de solidarité impliquant, immanquablement, un ralentissement de l'activité économique et pouvant porter atteinte aux besoins essentiels de notre société, note la même source, ne peut être favorable à la recherche de la consolidation et du renforcement de la préservation d'un climat social serein et d'un dialogue social véritablement inclusif dans lequel se déroulent et s'exécutent les devoirs et obligations des parties à la relation de travail, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires la régissant. « Les organisations syndicales concernées prendraient la responsabilité, soit d'appeler les travailleurs et les fonctionnaires à une grève nationale solidaire contraire aux dispositions de la loi, soit de commettre des actions de contestation se traduisant par une atteinte à la liberté de travail et à la continuité des services publics. Ces actions pourraient donner lieu à la prise de mesures conformément à la réglementation », prévient-on.

Et de rappeler que l'exercice du droit de grève est consacré dans la Constitution et encadré par les dispositions de la loi n° 90-02 du 6 février 1990, modifiée et complétée, relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève.

Faisant remarquer que ce droit doit s'exercer, néanmoins, dans le respect de la procédure légale, notamment après épuisement des procédures préalables de prévention des conflits collectifs (réunions périodiques, conciliation et éventuellement la médiation).

La CSA revendique l'augmentation à 100 DA la valeur du point indiciaire (actuellement fixé à 45 DA), la création d'un Observatoire national du pouvoir d'achat, la révision du dossier des primes, et l'actualisation de la prime de zone sur l'actuel SNMG au lieu de celui de 1989.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Education

Création de «la filière des arts» dans l'enseignement secondaire à partir de l'année prochaine

Le ministère de l'Éducation nationale créera «la filière des arts» dans l'étape de l'enseignement secondaire général et technologique, et ce, à partir de l'année scolaire prochaine 2022-2023.

Selon le contenu de l'arrêté ministériel n° 37 du 14 avril 2022, qui fixe les filières de l'enseignement secondaire général et technologique, la création de cette filière vise à «développer et à encadrer les talents artistiques des élèves, à leur faire acquérir une culture qui leur permettra de comprendre les dimensions culturelles, historiques et esthétiques des créations artistiques, tout en promouvant la dimension artistique et en lui donnant une place dans le système éducatif algérien».

Cet arrêté renferme également les dispositions réglementaires de cette filière qui sera ouverte au début de la 2^{ème} année de l'enseignement secondaire général et technologique. La filière est composée d'un tronc commun lettres et d'un tronc commun sciences et technologies, pour peu que la durée des études dans cette filière soit de deux années, d'autant qu'elle est caractérisée par quatre choix (musique, arts plastiques, théâtre et audio-visuel).

Agence

Coordination Protection civile-Conservation des forêts dans la gestion des incendies

Aboutir à une synergie opérationnelle pour une meilleure efficacité dans la lutte contre ce fléau

Le directeur de la Protection civile de Mostaganem a estimé que l'unification des méthodes de travail et d'intervention s'est imposée, depuis les graves et dramatiques incendies de l'été 2021, et requiert la mise en place d'un système d'intervention opérationnel coordonné, capable de faciliter le déploiement rapide et efficace de l'ensemble du dispositif de lutte anti-incendie.

« Ces incendies rappellent l'impératif de corriger les dysfonctionnements constatés durant ces incendies, en apportant notamment des réponses aux insuffisances enregistrées, que ce soit au plan logistique, de l'organisation des interventions ou sur le plan de la coordination », a-t-il indiqué. C'était lors des journées d'études, organisées, mercredi et jeudi, par la Direction générale des forêts (DGF) en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, dans le cadre de la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Au niveau de l'École nationale des forêts de Batna pour les wilayas de l'Est, au niveau du Centre de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Beni Slimane (Médéa) pour les wilayas du centre et au parc national de Tlemcen pour les wilayas de l'Ouest.

Pour sa part, le Conservateur des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou, Ould Mohamed Bouzid a estimé qu'une intervention, harmonieuse, des équipes affectées sur le site d'un sinistre est en mesure de limiter, d'une part la propagation du sinistre, et par

conséquent, les dégâts occasionnés, et éviter, d'autre part, que la situation échappe à tout contrôle. « L'objectif recherché est d'aboutir à une synergie, opérationnelle, qui permettra d'optimiser les moyens, tant humains que logistiques, déployés sur le terrain, et rendre plus efficace le travail des unités d'intervention », a-t-il indiqué. Mettant en avant l'impératif de corriger les dysfonctionnements constatés durant ces incendies, en apportant notamment des réponses aux insuffisances enregistrées, que ce soit au plan logistique, de l'organisation des interventions ou sur le plan de la coordination.

De son côté, le Conservateur des forêts de la wilaya de Médéa, Mohamed Boukerche, a estimé que des actions préventives doivent être menées afin de réduire les risques de départ de feu ou d'en limiter les effets. Notamment, a-t-il indiqué, l'aménagement de bandes de protection à la périphérie des massifs forestiers, le nettoyage, au début de la saison estivale, des sites forestiers fréquentés par les citoyens, en collectant les déchets susceptibles d'accélérer ou de favoriser le déclenchement d'un incendie. « Le but de ces journées est de renforcer l'échange d'informations entre la Protection civile et le secteur des forêts, mettre des mécanismes de coordination dans la gestion des incendies de forêts, l'amélioration des capacités de maîtrise des sinistres et hisser le niveau d'opérabilité de ces deux secteurs », a-t-il dit.

R.M.

CONSTITUTION

Associations

«Pour une loi organique en accord avec la Constitution»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a plaidé jeudi dernier en faveur d'une loi organique qui remplacerait la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations. Et ce, pour qu'elle soit, selon lui, en accord avec la Constitution et la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une importance particulière au rôle de la société civile en général et des associations en particulier.

« L'importance accordée par la Constitution à la création d'associations traduit leur rôle dans la construction sociétale et le progrès civilisationnel », a-t-il précisé, dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'une Journée parlementaire sur les associations, organisée par la commission de la jeunesse et des sports de l'APN.

« La création d'associations, en plus d'être un droit constitutionnel, est un moyen de défense associative des droits de l'Homme », a-t-il dit, notant que la loi organique « fait référence aux associations qui renforcent les piliers de la gouvernance dans la gestion, qui ont un avis sur l'utilisation rationnelle de l'argent public et qui veillent à la mise en œuvre des projets de développement dans le respect des normes fixées ». Les associations « doivent aussi se préoccuper de tout ce qui touche à la société, à son patrimoine, à sa diversité culturelle, à la pluralité de ses coutumes et à ses spécificités », a-t-il affirmé, estimant que « la richesse et la diversité de l'Algérie renforcent la cohésion nationale, car les composantes de la société se fondent dans le creuset national ».

En outre, le président de l'APN a appelé les associations à « hisser le niveau de conscience et promouvoir le patriotisme au sein de la société notamment auprès des jeunes pour les inciter à lutter contre les fléaux et les comportements sociaux négatifs et à contribuer à la réussite des projets de développement tracés ». A l'occasion, M. Boughali a condamné les agressions barbares de l'entité sioniste contre le peuple palestinien. Il a réitéré ainsi, « le rejet par l'Algérie de toute forme de violence et de guerre, en adoptant les solutions pacifiques aux crises », soulignant que « les projecteurs de la communauté internationale doivent être braqués vers l'humanité toute entière, et que les vies des Palestiniens ne sont pas moins sacrées que les autres dans toutes les contrées du monde ».

Manel Z.

Habitat, e-gouvernement, fêtes du 5-Juillet et désengorgement de la capitale

Benabderrahmane à la conquête de quatre grands chantiers

Quatre grands chantiers ont été passés au peigne fin, mercredi passé, lors d'une réunion de Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement à Alger et présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

Il s'agit d'une réunion gouvernementale consacrée à l'évaluation de grands projets relevant des secteurs des Travaux Publics, de la Numérisation et des Statistiques, des Moudjahiddine ainsi que de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, examiné, lors de cette occasion, par le chef du Gouvernement, Aïmene Benabderrahmane.

Le projet de la réalisation de deux trémies pour désengorger la capitale, celui de la numérisation des administrations centrales dans le cadre du développement de l'e-gouvernement, le projet de l'évaluation de la politique du logement et enfin l'état d'avancement des préparatifs pour le lancement des festivités et manifestations prévues pour la commémoration du 60^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, qui débiteront le 5 juillet prochain, tels sont les quatre grands projets (qui sont en cours de réalisation) présentés avant-hier par les ministres relevant de chaque secteur.

Selon un communiqué des services du Premier ministre datant d'avant-hier, la réunion présidée par le chef du Gouvernement a vu la présentation d'un projet de Décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de deux trémies à Chéraga, wilaya d'Alger. Ce projet vital pour le réseau routier de la capitale, qualifié de véritable remède face aux grands



La réunion présidée par le chef du Gouvernement a vu la présentation d'un projet de Décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de deux trémies à Chéraga. (Photo: DR)

soucis des embouteillages, porte sur la réalisation de deux trémies à 2x2 voies sur la route nationale RN 41: Une première trémie au niveau du giratoire Sidi Hassen à proximité de l'ex-Souk El-Fellah de Chéraga, et une deuxième trémie au niveau du croisement (giratoire) de la RN 41 avec le CW 111 menant vers Ain Benian.

Reconnaissant une évolution sans cesse croissante des flux de circulation de véhicules avec la montée en flèche du nombre des voitures immatriculés Alger, le Gouvernement compte moderniser et gérer plus efficacement le réseau routier de proximité de la capitale et faire augmenter la capacité d'absorption et de traitement des flux de circulation de véhicules à travers l'élaboration des projets des trémies.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une interlocution présentée par le ministre des Moudjahiddine et des Ayants-droit, Laid Rebigua, portant sur l'état d'avancement des préparatifs pour le lancement des festivités et manifestations prévues pour la commémoration du 60^{ème} anniversaire

du recouvrement de la souveraineté nationale, qui débiteront le 5 juillet 2022 et s'étendront jusqu'au 5 juillet 2023.

Concernant le projet de la modernisation du Gouvernement et la numérisation des administrations centrales, un exposé a été présenté par le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, portant sur la mise en place d'une plateforme de partage des documents administratifs. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur en charge de la numérisation, se rapportant au développement du «e-gouvernement» et l'accélération de la numérisation de l'administration.

Aussi, cette plateforme permettra de faciliter le travail gouvernemental en réduisant de façon significative l'utilisation du papier dans les échanges d'informations et de documents entre les administrations centrales. D'autre part, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présenté une allocution portant sur l'éva-

luation de la politique du logement. Durant la période 2010-2021, les efforts considérables consentis par l'Etat dans le domaine de la politique du logement ont permis la réalisation de près de 3 millions de logements (soit une moyenne annuelle de 270.000 logements bâtis), essentiellement pour les couches défavorisées. Ces réalisations ont nécessité la mobilisation de près de 5.000 milliards DA sur le budget de l'Etat, soit une moyenne annuelle de 456 milliards DA, dont plus de 2.500 milliards DA pour le logement social (soit 51%) et 1.326,97 milliards DA pour le segment location-vente (AADL), a fait savoir le ministre de l'Habitat. Mohamed Tarek Belaribi a, lors de son exposé présenté devant le chef du Gouvernement, parlé d'insuffisances principales rencontrées par le passé et qui se sont répercutées sur le financement et la production de logements au pays, tout en proposant des réformes adéquates à partir d'une évaluation de la politique publique du logement.

Sofiane Abi

TRANSPORTS

Saison estivale 2022

Moundji prépare les dernières retouches

La saison estivale 2022 est qualifiée de très spéciale pour cette année car, elle intervient dans une conjoncture mondiale marquée par la relance de ce secteur vital après une période de confinement qui a duré presque trois années et affecté de nombreuses compagnies aériennes. En Algérie, les préparatifs à la saison estivale battent leur plein. Avant-hier, le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a réuni les plus hauts responsables de son département où il a examiné les dernières retouches concernant les préparatifs de la saison estivale 2022, c'est ce qu'a rapporté jeudi passé un communiqué du ministère des Transports. Selon le même bulletin, Abdellah Moundji a appelé, lors de la réunion du Comité national de facilitation du transport aérien qu'il a présidé jeudi passé à Alger, les différents acteurs à mobiliser tous les moyens nécessaires et doubler d'efforts pour réussir une bonne saison estivale 2022 sur tous les plans. De grands et importants mouvements de voyageurs à destination et en provenance de l'Algérie vont avoir lieu, très bientôt, au niveau des infrastructures aéroportuaires du pays, notamment pour les deux aéroports internationaux d'Alger et d'Oran, où le nombre des passagers sera beaucoup plus considérable pour cette saison estivale 2022. Livrant une allocution devant les membres du Comité national de facilitation du transport aérien chargé de suivre les préparatifs de la saison estivale 2022, Abdellah Moundji a appelé ces derniers à mettre en place les moyens matériels et humains adéquats et nécessaires, tout en insistant pour une coordination permanente et régulière entre les membres du Comité national pour garantir le succès de la saison estivale 2022, qui verra un retour significatif de la circulation des passagers au niveau des aéroports du pays », a souligné le communiqué de la tutelle. Par ailleurs, le ministre des Transports a rappelé les membres du Comité national de l'importance du prochain rendez-vous estivale car, il coïncidera aussi avec l'organisation par l'Algérie des Jeux méditerranéens en juin prochain à Oran, un grand événement sportif qui va drainer des milliers de voyageurs au niveau des aéroports du pays. Il y a également la saison du Hadj, une autre manche et un autre défi. A cet effet, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de fournir une bonne prise en charge aux passagers, en offrant des services à la hauteur des aspirations des citoyens, et ce, à travers « l'élaboration d'une stratégie et d'une feuille de route précise, d'autant plus que l'Algérie dispose actuellement d'aéroports répondant aux normes internationales et avec une grande capacité d'accueil », dira Abdellah Moundji. D'autre part, ce dernier a appelé également à l'assouplissement des procédures et démarches de traitement et de contrôle des déplacements des voyageurs et des bagages, cela pour éviter les heures d'attente et offrir toutes les conditions de confort aux passagers qui choisissent la destination de l'Algérie.

S. Abi

Agriculture

Vers la réorganisation de la distribution de l'orge aux éleveurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a fait état, avant hier, d'un travail en cours mené par son secteur jusqu'à septembre-octobre prochains, pour réorganiser la distribution de l'orge subventionné aux éleveurs à travers l'ensemble du territoire.

« Le secteur de l'Agriculture a une vision prospective concernant la distribution de l'orge aux éleveurs », a fait savoir le ministre qui a annoncé une réorganisation prochaine de cette opération en fonction des quantités et du type de bétail.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, M. Henni a rappelé la révision des rations d'orge destinées aux éleveurs de brebis, révélant ainsi que le dossier de révision des rations dédiées aux éleveurs d'agneau sera soumis prochainement au niveau du Gouvernement.

Selon lui, une liste nominative sera établie des éleveurs bénéficiaires de l'orge subventionnée dont la ration a été fixée en 2008 à 10 kg/mois pour les ovins. Pour les brebis, la ration est passée de 300 g à 600 g/brebis mai dernier. En outre, le ministre a fait savoir que le coût de distribution de l'orge aux éleveurs pris en

charge par l'Etat s'élève à 6 mds DA/mois pour les brebis dont le cheptel s'élève à 17 millions de têtes avec une moyenne de 300 g par jour pour chaque brebis.

Dans ce sillage, il a rappelé l'augmentation de la ration d'orge subventionnée en mai 2021 à 600 g/brebis par jour avec une moyenne de 18 kg/mois en vertu d'une note d'orientation du SG du ministère de l'Agriculture en application des instructions du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Concernant la fermeture des points de vente de cette matière lors de la saison en cours qui a lésé les agriculteurs de la wilaya de Djelfa, le ministre a relevé que la majorité des éleveurs se sont opposés à cette mesure revendiquant l'achat de la coopérative directement.

Selon le bilan de la distribution, 30 éleveurs seulement s'approvisionnent quotidiennement en orge au niveau du point de vente de Hassi Bahbah, contre 100 éleveurs au niveau de la coopérative.

Aussi, à la demande des éleveurs, le secteur a procédé à la fermeture temporaire des points de vente, les éleveurs étant orientés vers les coopératives pour tout approvisionnement, a précisé le ministre.

A une autre question sur le développement de la filière d'élevage camelin, M. Henni a souligné que celle-ci avait connu un développement notable, avec 400.000 têtes, dont 300.000 chamelles, contribuant à la production de 14.700 tonnes de viande rouge et 66 millions de litres de lait.

Selon le ministre, le secteur a élaboré d'importants programmes pour le développement de cette filière, à travers des moyens de soutien et la préservation des races camelines nationales. La quantité d'orge subventionnée destinée à l'élevage camelin est limitée à 2 kilogrammes/tête contre 600 grammes pour les ovins, a-t-il ajouté, mettant en avant l'accompagnement vétérinaire et technique assuré.

Le ministre a, par ailleurs, fait état de l'acquisition d'antibiotiques d'une valeur de 200 millions de dinars et de médicaments contre les maladies parasitaires d'une valeur de 9 millions de dinars, et de la programmation de l'acquisition de médicaments contre la trypanosomiase pour un montant de 104 millions de dinars, ajoutant que les éleveurs de camelins bénéficiaient de la gratuité de tous les traitements.

Manel Z.

INFO EXPRESS

GEC-Alegria Bendimerad nouveau président du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration du Green Energy Cluster Algeria (GEC-Alegria) ont nommé M. Mehdi Bendimerad, Directeur général de l'entreprise Système Panneaux Sandwichs (SPS), nouveau président du Conseil d'administration, à la suite de la démission du Pr M'hamed Hammoudi, nommé chef de cabinet du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Pour rappel, le Pr Hammoudi occupait le poste de président du GEC-Algeria depuis le 23/12/2020. ■

Adrar 3.000 colis alimentaires au profit des catégories vulnérables

Un lot de 3.000 colis alimentaires de première nécessité sera remis aux catégories sociales vulnérables de la wilaya d'Adrar, dans le cadre d'une caravane de solidarité-Ramadhan, qui a pris le départ jeudi, a-t-on constaté.

Fruit des contributions des communes de la wilaya, cette première caravane, acheminant 160 tonnes de produits alimentaires de première nécessité, sera suivie d'autres pour remettre un total de 10.000 colis alimentaires, a indiqué le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, lors du lancement de la caravane.

Initiée sous l'égide des services de la wilaya, en coordination avec les secteurs de l'Action sociale et de la Solidarité, les directions des Services agricoles et du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que des associations, cette opération vise à venir en aide aux couches sociales vulnérables, notamment celles n'ayant pas bénéficié de l'allocation de solidarité Ramadhan. ■

Rencontre
OPPO Algérie réunit ses partenaires de la presse autour d'un iftar ramadanesque



À l'occasion du mois sacré du Ramadhan, OPPO Algérie a invité ses partenaires médias à un iftar ramadanesque dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. Organisé à l'hôtel El Djazair, ce repas de presse a été l'occasion pour OPPO Algérie de retrouver ses partenaires acteurs de la presse et des médias pour célébrer ensemble ce moment marquant de l'année.

Une initiative qui illustre l'importance qu'accorde OPPO Algérie à sa relation avec ses partenaires médias et qui s'inscrit dans le cadre de sa démarche de démocratisation et de partage des bienfaits des nouvelles technologies au plus grand nombre et à tous les publics. Une philosophie à travers laquelle OPPO œuvre à fournir une expé-

rience technologique chaleureuse et humaniste pour permettre au plus grand nombre d'explorer et de vivre des expériences uniques à tout instant. Les technologies développées par OPPO sont au centre de la vie des Algériennes et des Algériens, dont les usages qu'ils en font sont désormais partie intégrante de leur quotidien. Développées dans ces laboratoires à la pointe de la technologie, les innovations de OPPO permettent au plus grand nombre de capturer les moments importants, de faciliter les échanges ou encore de rester en contact avec ses proches en toutes circonstances. « C'est toujours avec un immense plaisir que nous organisons ces rencontres avec nos partenaires de la presse. Rien de tel que de se réunir autour d'un iftar ramadanesque pour se retrouver et partager

des moments mémorables en si bonne compagnie », a déclaré Mohammed Reda Maamir, directeur général adjoint de OPPO Algérie.

« Ces rencontres avec nos partenaires sont aussi pour nous l'occasion de renforcer les valeurs de partage et d'échange qui sont au cœur de notre culture d'entreprise ; valeurs que nous nous efforçons de partager avec les acteurs de notre écosystème local ici même en Algérie et qui nous permettent de réaliser notre vision d'entreprise : apporter les bienfaits des technologies au plus grand nombre », a-t-il par ailleurs ajouté. Cette rencontre ramadanesque s'inscrit dans le cadre d'un cycle de rencontres avec les partenaires, acteurs du secteur de l'information, afin d'accompagner le développement numérique du domaine en Algérie.

Personnes à besoins spécifiques
Plus de 41.000 cadres formés depuis 2010

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou a affirmé, jeudi passé à Tipaza, que les centres nationaux de formation des personnels pour la prise en charge des personnes à besoins spécifiques ont formé 41.000 cadres depuis 2010 à nos jours.

Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite au Centre national de formation professionnelle pour les personnes handicapées physiques (Cnfp), à Khemisti (Tipaza), la ministre a précisé que les trois centres nationaux spécialisés sous tutelle contribuaient à soutenir les efforts de l'Etat visant à prendre en charge au mieux la catégorie des personnes à besoins spécifiques, en formant plus de 41.000 fonctionnaires et professeurs spécialisés depuis 2010, dont 12.000 cadres formés de-

puis 2020. Ces chiffres, a-t-elle expliqué, viennent compléter les efforts de l'Etat pour enseigner la langue des signes et le braille, notant que son secteur s'emploie à développer le système de formation de manière à le rendre « plus efficace et efficient ».

Les centres nationaux ont assuré six modes de formation, notamment le perfectionnement et la mise au point de l'information au profit de 29.000 cadres, ou encore la formation spécialisée à l'issue de laquelle 6.000 cadres ont été diplômés.

Ces centres assurent, entre autres, la formation des fonctionnaires du ministère de la Justice, de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, dans le cadre de la formation contractuelle, selon les explications fournies à la ministre. ■

INFO EXPRESS

Téléphonie fixe et mobile
Nécessité d'assurer une couverture «globale et équitable» sur tout le territoire national

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki a mis en avant, jeudi, la détermination du secteur à poursuivre l'amélioration des services internet et d'assurer une couverture «globale et équitable» des réseaux de téléphonie fixe et mobile au niveau national.

Répondant à une question d'un sénateur, lors d'une plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement présidée par, Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, le ministre a précisé que «le secteur œuvre à l'amélioration des services internet en assurant les infrastructures nécessaires et en renforçant le débit».

L'amélioration des services internet et de couverture réseau de téléphonie (fixe et mobile) nécessite la libération de «bandes de fréquences supplémentaires», ce qui est, selon le ministre, «un facteur clé dans l'amélioration de la qualité des prestations».

Assurer une couverture «globale et équitable» des réseaux de téléphonie fixe et mobile au niveau des l'ensemble des wilayas du pays est l'une des priorités du secteur qui s'attèle à promouvoir le niveau des prestations fournies et combler les lacunes enregistrées, notamment par le renforcement des équipements de base», a souligné le ministre.

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) veille, de son côté, au contrôle et à l'évaluation de l'état d'engagement des opérateurs de téléphonie mobile aux dispositions des cahiers des charges au niveau des agglomérations et des axes routiers, a-t-il dit.

L'ARPCE a organisé une campagne qui a permis de constater le non-respect de certaines dispositions des cahiers de charges par les opérateurs qui se sont vus accorder des délais pour remédier aux lacunes enregistrées, a rappelé le ministre. «Les cahiers des charges relatifs aux réseaux 2G et 3G obligent les opérateurs à assurer une couverture des axes routiers nationaux et l'autoroute en observant les conditions liées à la disponibilité du réseau de l'énergie électrique», a-t-il précisé.

Selon le premier responsable du secteur, la perturbation enregistrée dans la couverture du réseau 4G au niveau de certaines zones, notamment au Sud et certains axes routiers, est due à l'absence de sources d'énergie électrique, rassurant que «l'exploitation de l'énergie solaire est en cours pour fournir l'électricité».

Le ministre a fait état d'une «amélioration» des services prodigués par le secteur, citant à ce propos que «plus de 9 millions de personnes possèdent la carte magnétique Eddhabia, outre l'évolution significative qu'a connu le e-paiement entre 2020 et 2021». ■

Semaine mondiale de l'eau
QNET plaide pour sa durabilité

La société de vente directe a lancé plusieurs initiatives destinées à sensibiliser le plus grand nombre de personnes quant à l'importance de la préservation de l'eau.

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau, QNET, société leader dans le domaine de la vente directe basée sur le commerce électronique, a lancé plusieurs initiatives destinées à sensibiliser à la question de la préservation nécessaire des ressources hydriques, et notamment de l'eau potable. «Ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles en raison de la crise Covid-19, et ont été d'autant plus complexes pour les communautés qui souffrent

d'un accès limité à l'eau potable», a déclaré Malou Caluza, PDG de QNET. «En tant qu'entreprise qui opère au sein de nombreuses économies en développement, nous avons le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de produire des changements qui soient durables et qui puissent contribuer à améliorer l'accès à l'eau pour l'ensemble de nos communautés».

«Nous sommes fiers de plaider, à l'occasion de la semaine mondiale de l'eau, pour la durabilité de l'eau, mais aussi de contribuer à l'amélioration des infrastructures favorisant l'accès à l'eau, en particulier dans les endroits qui sont traditionnellement

touchés par des pénuries, notamment en Afrique, au Moyen-Orient, et dans d'autres régions du monde. Cela fait de nombreuses années que QNET soutient activement des événements tels que le Forum mondial de l'eau, mais aussi de nombreuses autres initiatives visant à promouvoir la durabilité de l'eau», a ajouté M. Caluza. QNET a pris part au 9e Forum mondial de l'eau à Dakar, au Sénégal, qui est l'un des plus grands événements mondiaux liés à la question de l'eau. Lors de cet événement important, QNET a présenté son système de filtration d'eau HomePure Nova qui fait partie de la gamme HomePure (HPCWL) et qui

est l'un des produits les plus vendus par QNET. Fruit de 10 années de recherche sur la qualité de l'eau chez QNET, les produits de la gamme HPCWL permettent de filtrer les sédiments les plus fins (aussi petits qu'un micron) et d'assurer un flux d'eau saine et potable pour tous les foyers. Durant les années précédentes, la Rythm Foundation, qui est la branche RSE de QNET, s'était associée à Water For Africa (WFA) afin de fournir de l'eau potable dans plusieurs zones rurales en Tanzanie. Ce projet avait permis à plus de 6.000 personnes originaires de la région d'Iringa en Tanzanie d'avoir accès à l'eau potable. ■

Al Qods

Les agressions contre les Palestiniens continuent

De nouvelles violences de la police du régime sioniste ont visé vendredi matin des Palestiniens sur l'Esplanade des Mosquées à Al Qods occupée.



■ Appel à assurer la protection des Palestiniens.

Tôt vendredi matin, le jour de la prière du vendredi, les forces de répression sionistes sont entrées sur l'Esplanade, troisième lieu saint de l'islam, provoquant les Palestiniens, qui ont lancé des pierres dans leur direction, selon des témoins, qui ont fait état de quelques blessés.

La situation restait tendue sur l'Esplanade en ce troisième vendredi du mois sacré de Ramadhan - qui coïncide avec la fin des célébrations de Pessah, la pâque juive - après des échanges de jets de pierres et de tirs de balles en caoutchouc.

Au cours de la dernière semaine, plus de 200 personnes, majoritairement des Palestiniens, ont été blessées lors de violences contre les Palestiniens, la police israélienne ayant même profané la mosquée d'Al Aqsa.

La présence pendant le Ramadhan de nombreux juifs et le déploiement sur place de forces policières ont été largement perçus par des

Palestiniens et plusieurs pays de la région comme un geste de «provocation».

Plusieurs ministres arabes réunis à Amman, en Jordanie, ont ainsi condamné «les attaques et les violations israéliennes contre les fidèles de la mosquée al-Aqsa», site administré par la Jordanie, mais dont l'accès est contrôlé par l'Etat sioniste. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé lundi la communauté internationale à «agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints conformément au droit international».

«Les attaques commises par les forces d'occupation israéliennes contre la sacralité de la mosquée Al-Aqsa et la violence qu'elles exercent sur les fidèles sans défense rappellent une nouvelle fois les violations systématiques des droits de l'Homme et des libertés fondamentales», a écrit le président de la République dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Or-

ganisation des Nations unies, Antonio Guterres.

«Ces développements graves, qui surviennent dans un contexte international tendu, exacerbent l'instabilité dans la région du Moyen-Orient et entravent davantage la perspective d'une solution juste et définitive à la question palestinienne. Ces pratiques récurrentes qui reviennent chaque année durant le mois sacré de Ramadhan révèlent la répression exercée par l'occupation sur les civils palestiniens qui, par leur résistance et leurs sacrifices, imposent le respect», a estimé le Président Tebboune. «Ces conditions tragiques injustifiées mettent en évidence le caractère inévitable d'une solution pacifique et juste, tel que continue de l'affirmer la communauté internationale, à travers son attachement à la nécessité de répondre aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, à la tête desquels son droit d'établir son Etat-nation indépendant avec Al Qods comme capitale», a

soutenu le président de la République. Et de souligner que «l'aggravation de la situation contraint la communauté internationale d'assumer pleinement sa responsabilité, et se doit, par l'intermédiaire de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, d'agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens et à leurs lieux saints conformément au droit international». Une telle démarche «requiert d'avertir l'occupation des conséquences pouvant résulter de toute mesure susceptible d'attiser les tensions et de poursuivre le cycle de la violence», lit-on dans la lettre du Président Tebboune. «La crédibilité des Nations unies est souvent mise au défi à travers les actes de violence répétitifs et l'obstination à imposer le fait accompli, ce qui accroît les craintes légitimes des peuples qui croient en une communauté internationale juste et coexistante», a poursuivi le président de la République. «Devant ces dépassements dont souffre le peuple palestinien, les Nations unies doivent répondre avec force à la revendication du droit à la vie et concrétiser la justice prônée par les manifestations pacifiques. Je voudrais que vous accordiez à ces développements un intérêt particulier et que vous encouragiez le Conseil de sécurité à prendre en charge cette situation préoccupante, en vue de prendre les mesures appropriées qu'elle exige», a-t-il noté. ■

Ukraine

Poutine salue la «libération de Marioupol» et suspend l'assaut sur le site industriel d'Azovstal

La Défense russe a informé Vladimir Poutine que l'intégralité de la ville de Marioupol était sous contrôle des forces russes et de la RPD.

L'usine d'Azovstal, où plus de 2 000 combattants ukrainiens sont retranchés, devrait être assiégée. Ce 21 avril, le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a informé le Président Vladimir Poutine que les forces de la Fédération de Russie, et de la République populaire de Donetsk (reconnue par Moscou) contrôlaient l'intégralité de Marioupol, à l'exception du site industriel d'Azovstal.

Plus de 2 000 combattants des dernières formations nationalistes encore présentes dans la ville y sont retranchés, selon les informations communiquées par Sergueï Choïgou, qui a précisé qu'environ 4 000 combattants ukrainiens et mercenaires étrangers avaient été éliminés lors de l'offensive russe et qu'environ 1 500 s'étaient rendus. «J'ordonne de l'annuler», a affirmé le chef d'Etat, réclamant en revanche que la zone continue d'être assiégée afin que personne ne passe. Poutine salue la «libération de Marioupol» et suspend l'assaut sur Azovstal, note RT.

«Fermez cette zone industrielle pour qu'aucune mouche ne passe», a ainsi lancé Vladimir Poutine. Appelant à préserver la vie et la santé des soldats russes, le Président a estimé qu'il n'était pas «nécessaire d'entrer dans ces catacombes et de ramper sous terre en-dessous de ces infrastructures industrielles». D'après les autorités ukrainiennes citées par l'AFP, plusieurs centaines de civils se trouveraient dans l'ancienne

usine avec le 36^e bataillon de l'armée ukrainienne et le bataillon néonazi Azov, les deux dernières unités combattantes à Marioupol. Tous ceux qui ont été blessés bénéficieront d'une assistance médicale qualifiée», a précisé Vladimir Poutine. 142 000 civils évacués selon Moscou Selon Sergueï Choïgou, plus de 142 000 civils ont pu être évacués de la ville malgré l'opposition des combattants ukrainiens et l'ensemble des otages ont été libérés.

Peu avant le lancement de l'offensive russe, Vladimir Poutine avait reconnu l'indépendance des Républiques populaires de Lougansk et Donetsk, qui avaient fait sécession en 2014, refusant de reconnaître les autorités de Kiev issues du coup d'Etat.

L'intervention russe est dénoncée comme une guerre d'invasion par le pouvoir ukrainien et ses alliés occidentaux, qui ont multiplié les sanctions contre la Russie. Moscou affirme cibler exclusivement les infrastructures militaires mais est accusée par les Occidentaux de cibler les civils, et même d'être responsable de crimes de guerre. La Russie accuse, elle aussi, les forces ukrainiennes de crimes de guerre, ainsi que d'utiliser la population comme bouclier humain. Dernier exemple en date, ce 21 avril, au cours de l'inspection de l'hôpital N°4 de la ville de Marioupol, les enquêteurs militaires russes ont affirmé avoir découvert 26 corps sans vie de civils. Selon les autorités de la République populaire de Donetsk, alliée de Moscou, il s'agirait de victimes des bombardements effectués par le bataillon Azov. ■

Liban

L'Espagne arrête un Portugais recherché en lien avec l'explosion du port de Beyrouth

Les autorités espagnoles ont annoncé jeudi l'arrestation et le placement en liberté provisoire d'un Portugais recherché par Interpol en lien avec l'explosion qui avait fait plus de 200 morts en août 2020 dans le port de Beyrouth. Jorge Moreira, Portugais de 43 ans, a été arrêté mercredi à Madrid et placé en «liberté conditionnelle» avec «interdiction de quitter le territoire» dans l'attente de l'examen de la demande d'extradition vers le Liban par le haut tribunal espagnol de l'Audience nationale, a indiqué l'un de ses porte-paroles. L'homme est recherché par le Liban «pour un délit de terrorisme et usage d'explosifs entraînant la mort, avec une peine maximale prévue de réclusion à perpétuité», a précisé le tribunal espagnol. Jorge Moreira avait d'abord été ar-

rêté au Chili à son arrivée à l'aéroport de Santiago à bord d'un vol en provenance d'Espagne, avant d'être immédiatement renvoyé vers Madrid, en coordination avec Interpol, avait annoncé la police chilienne mercredi.

Il est soupçonné d'avoir introduit des «éléments explosifs» au Liban, en lien avec l'explosion d'août 2020, selon Christian Saez, responsable de la police de l'aéroport de Santiago. «La notice rouge à l'encontre de cette personne était en vigueur jusqu'à aujourd'hui (mercredi). De manière générale, elle permet de localiser et arrêter une personne dans un pays étranger», expliquait Maximiliano MacNamara, responsable d'Interpol à Santiago.

Selon le quotidien portugais *Jornal de Noticias*, Jorge Moreira tra-

vailait jusqu'en 2016 pour la fabrique d'explosifs du Mozambique. C'est en tant que salarié de cette entreprise qu'il aurait passé une commande de nitrate d'ammonium qui devait être acheminé depuis la Géorgie vers le Mozambique, mais qui a fini par être stocké dans le port de Beyrouth. D'après le journal portugais, la Cour d'appel de Porto n'avait pas donné suite, en juin 2021, à la demande d'extradition adressée au Portugal par le Liban, celui-ci n'ayant pas fourni toute la documentation nécessaire dans les délais requis.

A l'époque, Jorge Moreira vivait dans le nord du Portugal, entre Paços de Ferreira, où il résidait, et Bragança, où il travaillait comme cadre d'une société de produits surgelés, rapporte encore ce quotidien portugais.

L'explosion, le 4 août 2020, de plusieurs centaines de tonnes de nitrate d'ammonium, stockées depuis des années dans le port de Beyrouth «sans mesure de précaution» de l'aveu même des autorités, avait fait plus de 200 morts, dévastant des quartiers entiers de la capitale.

L'enquête sur l'explosion est suspendue depuis des mois. Pointées du doigt pour négligence criminelle, les autorités sont accusées par les familles des victimes et des ONG de la torpiller pour éviter des inculpations. En janvier 2021, une source judiciaire libanaise avait indiqué à la presse qu'Interpol avait informé les autorités libanaises avoir émis à leur demande des «notices rouges» contre trois personnes liées à l'explosion. Selon cette source, les notices, réclamées

par le juge libanais Ghassan Khoury, concernaient le propriétaire et le capitaine d'un navire qui avait transporté une grande cargaison de nitrate d'ammonium à l'origine de l'explosion, ainsi qu'un homme d'affaires portugais à l'origine de la commande de cette cargaison.

Les 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium étaient arrivées au port de Beyrouth en novembre 2013 sur un bateau battant pavillon moldave, parti de Géorgie à destination du Mozambique. Les autorités portuaires les avaient stockées dans un entrepôt délabré aux murs fissurés, selon des responsables libanais, tandis que le «Rhosus», immobilisé après le lancement de poursuites contre le propriétaire, a fini par couler dans le port en 2018. ■

contribution

La forte hausse des prix menace la cohésion sociale et la sécurité nationale Les six raisons du processus inflationniste

Pour le cas de l'Algérie, selon les données officielles, le taux d'inflation cumulé – l'indice n'a pas été réactualisé depuis 2011 – approche les 100% entre 2000 et 2021 avec un pic, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, de 9,2% en octobre 2021 et à cette tendance pouvant fluctuer en 2022 entre 14/20%, laminant le pouvoir d'achat et posant un problème de la cohésion sociale et donc de la sécurité nationale. Car en ce mois d'avril 2022 et cela a été le cas pour toute l'année 2021, le processus inflationniste a atteint un niveau intolérable : plus 100% pour les pièces détachées et les voitures, entre 50/100% pour certains produits alimentaires, parallèlement à une pénurie de nombre de produits. Nous ne devons pas nous réjouir donc d'un excédent de la balance commerciale qui provoquerait une paralysie de l'économie. Outre les factures d'électricité et d'eau, du loyer, on peut se demander comment un ménage qui gagne entre 30.000 et 50.000 DA peut survivre, s'il vit seul, en dehors de la cellule familiale qui, par le passé, grâce au revenu familial, servait de tampon social ? Mais attention à la vision populiste : doubler les salaires sans contrepartie productive entraînerait une dérive inflationniste, qui pénaliserait les couches les plus défavorisées, l'inflation jouant comme redistribution au profit des revenus spéculatifs.

La première raison est l'inflation importée : Le taux d'inflation de la zone euro a atteint un niveau record de 4,9% en 2021, avec en Allemagne et aux États-Unis 6%, la BCE prévoyant une hausse de 3,2% pour 2022 alors qu'en 2020, durant la pandémie, l'indice était en net recul de 0,3% sur un an. La sécurité alimentaire mondiale étant posée, les prix des produits agricoles connaissent un niveau record et, selon la FAO, l'augmentation des prix s'est établie en moyenne à 127,1 points en mai 2021, soit 39,7% de plus qu'en mai 2020, où le prix des oléagineux a plus que doublé (voir notre contribution www.google.com du 13 avril 2022, face à la crise et à l'inflation mondiale : repenser la politique économique et les mécanismes de régulation sociale). La Russie et l'Ukraine représentent 30% des exportations mondiales de blé et d'orge. L'Ukraine étant le 4ème exportateur mondial de maïs. Le 5ème en blé. Le 3ème en orge. Et elle détient des positions dominantes sur le marché mondial en tournesol. C'est-à-dire en huile. Mais également en tourteaux. Particulièrement, pour l'alimentation animale. La tonne de maïs, sur l'échéance rapprochée d'une livraison en mars, se cotait le 3 mars 2022 à 280 euros pour remonter le 4 mars, à 290 euros. Concernant le blé, celui-ci a atteint jeudi 316 euros le 3 mars, si la crise devait durer selon certains experts pourrait atteindre entre 450/500 euros, il en est de même pour les prix du tournesol, les deux pays représentant près de 80% des exportations mondiales d'huile de tournesol. Ainsi, une très grave crise alimentaire se profile du fait des tensions en Ukraine où la rubrique biens alimentaires pour l'Algérie a été de plus de 8 milliards de dollars entre 2020/2021 selon les statistiques douanières, pouvant aller en 2022, pour une importation de la même quantité physique entre 12/13 milliards de dollars sans compter les autres rubriques, épongeant les recettes d'hydrocarbures additionnelles d'hydrocarbures, ayant donc un impact sur la relance économique avec des incidences sociales. En effet, 85% des besoins des mé-

Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique, selon une vision dynamique, à la fois de le relier aux équilibres macro-économiques et macro-sociaux inséparables des mutations internes et mondiales, et à la répartition du revenu entre les différentes couches sociales.

nages et des entreprises publiques et privées – dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% – proviennent de l'extérieur.

La deuxième raison est la faiblesse du taux de croissance interne, résultant de la faiblesse de la production et de la productivité, et les restrictions aux importations. L'Algérie, selon le rapport de l'OCDE, dépense deux fois plus pour avoir deux fois moins d'impact en référence aux pays similaires, renvoyant à la mauvaise allocation des ressources. Selon le Premier ministre, l'assainissement des entreprises publiques a coûté au Trésor public environ 250 milliards de dollars ces trente dernières années, et plus de 90% d'entre elles sont revenues à la case de départ, outre 65 milliards de dollars de réévaluation, ces dix dernières années, faute de maîtrise de la gestion des projets. Selon le rapport du FMI publié fin décembre 2021, les exportations ont atteint, en 2021, 37,1 milliards de dollars (32,6 pour les hydrocarbures et 4,5 hors hydrocarbures) dont près de 2,5 milliards de dollars de dérivés d'hydrocarbures en prenant les estimations récentes du bilan de Sonatrach pour 2021 (recettes de 34,5 selon le P-DG de Sonatrach) comptabilisés dans la rubrique des 4 milliards de dollars hors hydrocarbures par le ministère du Commerce. Quant aux importations, en attendant le bilan officiel du gouvernement, selon le FMI elles auraient atteint 46,3 milliards de dollars (la Banque mondiale ayant donné 50 milliards de dollars, provoquant d'ailleurs une polémique), 38,2 milliards de biens et une sortie de devises de 8,1 milliards de services contre 10 à 11 entre 2010 et 2019. L'Algérie, selon le FMI, fonctionne, entre budget de fonctionnement et d'équipement, à plus de 137 dollars en 2021 et à plus de 150 pour 2022, malgré toutes les restrictions qui ont paralysé l'appareil de production avec des impacts inflationnistes, expliquant l'importance du déficit budgétaire de la loi de finances 2022 (plus de 30 milliards de dollars).

La troisième raison est la dépréciation officielle du dinar qui est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : -2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro, la cotation le 16 avril 2022 selon la banque d'Algérie (cours achat) est de 142,9605 pour un dollar et 155,9656 un dinar pour un euro et pour la LF2022 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. avec une cotation sur le marché parallèle, malgré la fermeture des frontières dépassant les 214 DA pour un euro et 196 dollars à la vente. Cette dévaluation permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion

des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens montant accentué par la taxe douanière s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar a un effet négatif sur les sphères économique et sociale. Le taux d'intérêt des banques devrait le relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'inflation réelle, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée. La déthésaurisation des ménages face à la détérioration de leur pouvoir d'achat, met des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, des biens durables à forte demande comme les pièces détachées facilement stockables, l'achat d'or ou de devises fortes.

La quatrième raison est liée au niveau des réserves de changes qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70%. Si les réserves de changes sont de 10 milliards de dollars, la Banque d'Algérie sera obligée de dévaluer le dinar officiel à environ 200/250 DA pour un euro avec un cours sur le marché parallèle de près de 300 DA pour un euro. Selon le rapport du FMI à fin décembre 2021, les réserves de change se sont situées à 43,6 milliards de dollars en 2021 (11 mois d'importations) contre 48,2 milliards en 2020, 194 fin 2013 et 114 milliards de dollars en 2016. Qu'en sera-t-il si on relance tous les projets nécessitant d'importantes sorties de devises et si l'investissement étranger ne vient pas ? Car tout projet nouveau n'atteindra le seuil de rentabilité (pour les PMI/PME) que dans deux à trois ans à partir de son lancement, et 6 à 7 ans pour les projets hautement capitalistiques, dans ce cas nécessitant un partenariat étranger gagnant-gagnant tenant compte de la transition numérique et énergétique.

La cinquième raison est l'importance du marché informel, qui sert de soupape de sécurité sociale à court terme, mais entrave le développement à moyen terme, qui représente environ 50% de la superficie de l'économie. Les prix des produits non subventionnés, s'alignent sur le cours du dinar sur le marché parallèle, amplifient l'inflation et s'étendent en période de crise. Lorsqu'un État émet des lois ou des procédures de manière autoritaire, qui ne correspondent pas à la réalité du fonctionnement de la société, celle-ci émet ses propres règles, informelles, qui lui permettent de fonctionner beaucoup plus efficacement, car reposant sur un contrat de confiance. Selon la Banque d'Algérie, entre 2019 et 2020, la masse monétaire en dehors du circuit bancaire a atteint 6.140,7 milliards de dinars, soit une hausse de 12,93% par rap-

port à 2019. Le président de la République a annoncé, en mars 2021, entre 6 000 et 10.000 milliards de dinars.

La sixième raison est la corruption à travers les surfacturations. Selon nos estimations, les entrées en devises entre 2.000 et 2021 sont estimées autour de 1.100 milliards de dollars, avec des importations de biens et services pour plus de 1.050 milliards de dollars. Malgré ces dépenses en devises (sans compter les dépenses en dinars), la croissance a été dérisoire en moyenne annuelle : de 2 à 3% entre 2.000 et 2019, alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10%, espérant 3,3% pour 2021 après une croissance négative en 2020 de 4,9 selon le FMI, avec une sortie de devises d'environ 14 milliards de dollars. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente ; ainsi, 3% rapportés à un taux faible donnent, cumulé, par rapport à la période précédente. C'est un taux faible largement inférieur à la pression démographique — plus de 45 millions d'habitants au 1er janvier 2022— où il faut pour réduire les tensions sociales, devant créer 350.000 à 400.000 emplois productifs par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel d'environ 14/15%. Si par hypothèse, uniquement pour la partie devises, on avait amélioré la gestion pour 10% sans compter la dépense pour la partie dinars où existent des surfacturations, du fait de la non-maîtrise des circuits et des marchés internationaux (fluctuations boursières notamment) et si on avait réduit de 10% les surfacturations, l'Algérie aurait économisé environ 210 milliards de dollars en 2020/2021, plus de quatre fois les réserves de changes actuelles. Cette mauvaise gestion et la corruption contribuent à amplifier le processus inflationniste.

En conclusion, du fait des tensions budgétaires, de l'accroissement du taux de chômage et du retour de l'inflation avec la détérioration du pouvoir d'achat, s'impose la relance économique pour 2022, conditionnée par la lutte contre le terrorisme bureaucratique, la corruption qui étouffe les énergies créatrices, mettre fin à l'instabilité juridique et monétaire, la vision purement monétariste afin de préserver les réserves de changes, sans vision stratégique, amplifiant la crise. Pour preuve malgré la forte dévaluation entre 1970 et fin 2021, Sonatrach en avril 2022, s'assimile toujours pour l'économie à l'Algérie (98% des recettes en devises avec els dérivées) cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors rente montrant que le blocage est d'ordre systémique.

Face aux tensions géostratégiques dans la région méditerranéenne et sahélienne et budgétaires au niveau interne, l'Algérie, ayant d'importantes potentialités, peut surmonter la crise actuelle. Pour cela, s'impose la concrétisation urgente des réformes institutionnelles et économiques, douloureuses à court terme, mais porteuses d'espoir à moyen et long termes, nécessitant une mobilisation générale, un large front national tenant compte des différentes sensibilités et surtout un discours de vérité pour un sacrifice partagé, loin des discours démagogiques d facteurs de démobilité, comme ces discours irresponsables, c'est la faute du consommateur alors que la majorité arrive difficilement à joindre les fins de mois.

**Pr des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul**

INFO EXPRESS

Tamanrasset Quatorze piscines seront prêtes pour la saison estivale 2022

Quatorze piscines et bassins de natation seront prêts pour accueillir les estivants de la wilaya de Tamanrasset, au titre de la saison estivale 2022, ont indiqué jeudi les services de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). La wilaya inaugurerait, dans le cadre de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet), une piscine semi-olympique qui va renforcer les piscines de proximité existantes dans les différentes communes de la wilaya, a affirmé le DJS, Abdelkrim Hassani. Dans le but de développer la pratique de la natation dans les régions éparses et enclavées, six piscines gonflables seront également déployées au niveau des structures juvéniles et sportives à travers les localités enclavées.

Le DJS de Tamanrasset a fait part, en outre, de la mise en service prochaine, dans le cadre de la fête de l'indépendance, d'une salle omnisports de 500 places, située au quartier Essalem, au chef lieu de wilaya.

Le programme de vacances d'été sur le littoral au profit des enfants de la wilaya sera arrêté prochainement par les commissions et cellules chargées de l'opération, a-t-il ajouté. Une panoplie de manifestations et d'activités récréatives et culturelles ainsi que des soirées artistiques seront également projetés durant la prochaine saison estivale.

Mostaganem

Les magasins d'articles d'enfants pris d'assaut

Comme il fallait s'y attendre, la dernière semaine du mois de Ramadhan a été consacrée, par les responsables des familles, aux farmineux et inévitables achats inhérents à l'Aïd.

En effet, ces dernières années, les magasins spécialisés dans la vente d'articles spécifiques pour les enfants et les bébés pullulent dans la ville de Mimosa et à la nouvelle ville de la Salamandre. La concurrence fait rage entre les différents points de vente, compte tenu du nombre très élevés de ce genre d'activités commerciales. Dans les rues centrales de la ville de Mostaganem, il est devenu presque impossible de progresser sans jouer des coudes tant elles sont chargées de monde ces derniers jours. Les femmes, surtout, traînent avec leurs marmailles à la recherche d'un article d'accoutrement chic et bon marché pour les enfants, fête de l'Aïd



oblige. En effet, alors qu'on n'en est plus qu'à moins de dix jours de la fin du Ramadhan, la circulation automobile est quasiment bloquée à cause de ces vagues humaines incessantes. Cela rend la situation plus compliquée encore pour tous ces clients. Autant les magasins que les étals de l'informel sont pris d'assaut dans une ambiance plutôt bon enfant. Le pic est enregistré entre 11 heures et 13 heures. Les bonnes femmes

sortent presque toutes en même temps. Elles font d'abord les achats de « meïdat f'tour ». Elles prolongent leur sortie pour se livrer, par la suite, au lèche-vitrine. Elles scrutent les prix de près pour ne pas se faire arnaquer par quelque marchand indélicat sachant que l'occasion est propice pour faire fortune. Toutefois, malgré la présence des agents presque à chaque coin de rue, les pickpockets ne se gênent pas de

se livrer à leur sport favori. Il n'empêche que tout se passe dans une ambiance telle que tout un chacun y trouve son compte. Notons que la fête de l'Aïd est synonyme de la grande parade publique des bambins de tout âge avec leurs beaux habits neufs. Les parents se sentent ainsi obligés de faire mieux que les voisins et les cousins quant à l'habillement de leurs rejetons.

N.Malik

Sidi Bel Abbès

Une carte Chifa pour les chômeurs bénéficiaires de l'allocation

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés de Sidi Bel Abbès (CNAS), sur initiative de la tutelle, appelle les chômeurs bénéficiaires de l'allocation chômage de se rapprocher des différents centres de paiement dans le but de bénéficier de la carte Chifa, afin de pouvoir bénéficier des avantages sociaux que peut offrir cette opportunité, a-t-on appris d'un communiqué de la cellule de communication de la direction

de la CNAS. Il est, à cet effet, demandé du bénéficiaire de l'allocation chômage de déposer un dossier comportant une photocopie de sa carte d'identité nationale et une photo avec fond blanc. Cette dernière peut aussi être téléchargée du compte de l'intéressé sur l'espace «elhanna» dans le site «<https://elhanna.cnas.dz>», explique le communiqué. Un message sera envoyé à l'intéressé montrant les procédures d'accès à l'espace ré-

servé à cet effet comportant le numéro d'assurance et le mot de passe, dans le but d'y accéder et pouvoir bénéficier des services numériques disponibles à travers l'espace. La Caisse fait savoir, entre autre, que pour toute autre information, dans le but de faciliter au maximum cette transaction, un numéro vert 3010 est mis à disposition, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Mascara

La caravane scientifique de Ramadhan lancée

Une caravane scientifique de Ramadhan a pris le départ mercredi de la ville de Mascara à l'occasion de la dernière décade du mois sacré pour toucher une vingtaine de mosquées, a-t-on appris auprès de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, initiatrice de l'événement.

La première étape de cette caravane a été lancée à partir de la mosquée Imam Mousslim, du chef-lieu de wilaya, avec la présentation d'un cours intitulé «message pour les jeû-

neurs», donné par l'imam Mohammed Lachaïr, suivi d'invocations religieuses et d'une lecture collective du Saint Coran par des imams et des talebs (apprenants) des écoles coraniques de Mascara.

Jusqu'à la fin du mois de jeûne, la caravane touchera plus de 20 mosquées de la wilaya, avec au programme des prêches, des cours de sensibilisation et des conférences sur de nombreux sujets, notamment les vertus de la solidarité sociale en ce mois sacré, les

effets néfastes des jeux électroniques durant le Ramadhan, la présentation de madaih et invocations religieuses.

Le programme portera également sur des lectures collectives du Coran, des hadiths du Prophète Mohamed (QSSSL) par des imams et cheikhs de zaouïas de la région, outre l'organisation de concours de récitation du Coran et de psalmodies des versets du saint Livre ciblant des talebs d'écoles coraniques locales. ■

Oum El Bouaghi

Production prévisionnelle de 263.700 quintaux de pomme de terre

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Oum El Bouaghi prévoit la réalisation, au titre de la saison agricole 2021-2022, d'une production estimée à 263.700 quintaux de pomme de terre, a-t-on appris jeudi auprès de cette direction. La surface agricole réservée à la culture de la pomme de terre à travers les communes de la wilaya de Oum El Bouaghi depuis mars dernier, a dépassé 440 ha, a précisé à l'APS le chef du service de régulation de la production et de l'appui technique de cette direction, Fayçal Amara.

Il a ajouté que la plantation de la pomme de terre se poursuivra dans la wilaya jusqu'à fin avril en cours, sur une superficie prévisionnelle de 630 ha. M. Amara a rappelé, dans ce contexte, que la surface agricole allouée, la saison écoulée, dans cette région à la production de la pomme de terre n'avait pas dépassé 370 ha, donnant lieu à une récolte évaluée à 126.900 quintaux.

Les superficies agricoles supplémentaires ajoutées cette année sont réparties à travers les localités de Behir Chergui, Ksar Sbahi, Ouled Kacem, Ouled

Hamla et Bir chouhada, a-t-il noté, indiquant que l'accent a été mis sur les terres fertiles et les capacités d'irrigation agricole dans le but d'augmenter la production de pomme de terre.

Le wali de Oum El Bouaghi, Zineddine Tibourtine, avait donné des directives à plusieurs secteurs, en particulier celui des ressources en eau, afin d'accélérer l'étude des demandes d'autorisations de forage des puits destinés à l'irrigation agricole et ce, dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs de la filière pomme de terre. ■

Sunna et tradition du Prophète

Les dix derniers jours du mois ou comment s'exercer à la quête d'excellence

→ Les 10 derniers jours du mois de Ramadhan représentaient pour le Prophète et ses Compagnons une occasion privilégiée de se consacrer entièrement à l'adoration de Dieu, de se repentir, de se rapprocher de Lui, et de l'implorer afin qu'Il concrétise leurs aspirations les plus chères.

Cette adoration représente d'ailleurs une pratique prophétique hautement recommandée (Sunna mouakkada). Dans nos sociétés, où il n'est pas aisé d'opérer une retraite totale par rapport à son environnement, en s'isolant dans une des mosquées qui ouvre ses portes jour et nuit pendant cette période bénie, il est important de se demander comment ne pas passer à côté d'une telle adoration qui permettrait à l'être de se recentrer sur l'essentiel, en opérant une rupture avec le monde qui l'entoure.

L'intention et la volonté ferme de s'extirper d'un environnement physique, visuel, sonore, qui sans cesse assaille notre être intérieur et nos sens, est une manière de concrétiser les objectifs de la retraite, même si les circonstances nous empêchent d'être physiquement dans une mosquée. Rappelons qu'un des principes qui fonde la jurisprudence islamique consiste à s'efforcer de réaliser une chose, tant que faire se peut, même s'il est impossible de la concrétiser entièrement.

Le Messager de Dieu, évoquant les catégories de gens qui auront le privilège d'être sous l'ombre de Dieu le jour du jugement dernier, a cité la personne dont le cœur est attaché aux mosquées. Il a parlé du cœur et non du corps qui, selon les circonstances (maladie, voyage, activité professionnelle, obligations familiales, etc.) peut être contraint à être séparé



des lieux de culte. Il a aussi précisé que toute la terre était pour chaque musulman, et ceci représente un privilège accordé à sa seule communauté, un lieu de prière. Se construire, intérieurement et symboliquement, un lieu de retraite revient à vivre pleinement celle-ci, si l'être tout entier cherche à se détacher durant cette période de toute préoccupation futile, de tout ce qui empêche le cœur et l'esprit d'opérer une véritable rupture avec le monde environnant.

Certes le Prophète, comme nous l'enseigne notre mère Aïcha, redoublait d'effort la dernière décade de ce mois béni, notamment parce qu'elle comporte la nuit du destin ou de la valeur, au cours de laquelle Dieu décrète pour chaque âme, pour l'année à

venir, son espérance, sa subsistance, etc. (sourate 44, verset 4). Mais en réalité, il vivait toujours dans cet état de proximité de Dieu, dans la recherche continue de Son agrément, que ce soit pendant ou en dehors de ce mois. Elle rapporte que le Messager de Dieu, durant la nuit, ne priait pas plus de onze unités de prières, que ce soit pendant le mois de Ramadhan ou en dehors de celui-ci. Cette rupture qui est une aspiration qui doit habiter l'esprit de tout musulman est en réalité un moyen de s'exercer à être notre vie durant dans cet état de retraite vis-à-vis d'un environnement qui nous accapare, qui occupe notre esprit. La rupture, chez les élus de Dieu, à commencer par ses Messagers, est un état permanent.

Dieu ordonne au Prophète de s'astreindre à une présence continue, à ne jamais rompre cet état de présence à Lui (sourate 18, verset 24) qui est l'unique voie pour vivre une véritable paix intérieure, synonyme de remise confiante à Dieu en toute chose.

Dieu a gratifié et élu les Gens de la Caverne, qui ont vécu plus de 300 ans retirés du monde, en les préservant d'une société hostile à la foi qu'ils portaient. Cette retraite bien physique était pourtant d'abord une action du cœur désirant vivre en intimité avec l'Être suprême. C'est ainsi que Dieu a concrétisé leurs plus hautes aspirations en les gratifiant de cette présence permanente du cœur (sourate 18, verset 14). Telle est la signification profonde du terme arabe Ribat.

Chercher à vivre cette communion du cœur consiste, en somme, à suivre les pas de nos prédécesseurs et les dix derniers jours du Ramadan sont un moment propice à l'exercice de l'ego, à une discipline à laquelle il n'est pas forcément habitué au cours de l'année. Cette période représente un moment idéal pour s'exercer à vivre cette quête permanente d'excellence, qui caractérise de manière intemporelle les êtres élus par Dieu.

Cette rupture, même si elle ne s'opère pas en s'astreignant rigoureusement à une retraite dans un lieu déterminé, peut s'opérer intérieurement. D'ailleurs, le sens profond de l'Irtikâf est de chercher à détacher son cœur et son esprit de toute autre préoccupation que Dieu et d'orienter continuellement tout son être vers la direction de la Qibla.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
20.45 My Million
21.00 Quotidien express
21.10 The Voice, la plus belle voix
23.20 The Voice, la plus belle voix



15.15 Ça commence aujourd'hui
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.30 20h30, le samedi
20.53 Météo 2
20.54 Les Étoiles du sport
20.55 Silence, ça pousse !
21.05 Vestiaires
21.10 N'oubliez pas les paroles
23.00 On est en direct



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.50 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
16.55 Mieux chez soi
17.25 Mieux chez soi
19.45 Le journal
20.10 Météo
21.10 Top chef
23.35 Top chef : le chef des chefs



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.10 Des chiffres et des lettres
20.00 Saveurs de saison
20.20 Tout le sport
20.25 Cuisine ouverte
21.10 Météo
22.10 Cassandre
22.40 Cassandre



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



13.57 Spectre
16.20 Mourir peut attendre
19.00 Encore vous ?
19.15 L'info du vrai
20.13 Canal Sports Club
20.45 Canal Rugby Club 1re partie
20.34 Avant-Match Top 14
21.05 Toulon/Toulouse
21.59 Canal Rugby Club le débrief
23.18 Sport Reporter



18.33 Bienvenue chez les Ch'tis
20.45 En Salle
20.50 Sherlock Holmes 2 : Jeu d'ombres
22.55 Relic



16.00 Les maîtres du chocolat
16.55 C Jamy
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.20 La planète des singes
19.04 Dommage collatéral
20.50 Hitman
22.19 Hitman : Agent 47
23.53 Les Nouveaux Mutants



19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Le dessous des cartes : l'essentiel
20.55 Noureev
22.30 Roads



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 23.53 Les Nouveaux Mutants

Film fantastique de Josh Boone

→ Quatre jeunes mutants vivent cloîtrés dans un hôpital afin d'apprendre à maîtriser leur pouvoir. D'étranges phénomènes se produisent quand arrive une nouvelle patiente. Enfermés dans un étrange hôpital, des jeunes mutants aux pouvoirs dangereux découvrent qu'ils sont en danger et tentent de s'enfuir.

Ciné Frisson - 20.50 Hitman

Film d'action de Xavier Gens

→ Employé par une mystérieuse organisation, l'Agent 47, un tueur à gages insaisissable, se retourne contre ses employeurs lorsqu'il découvre qu'il a été piégé lors d'un contrat à hauts risques.



Ciné Premier - 20.50 Sherlock Holmes 2 : Jeu d'ombres

Film d'action de Guy Ritchie

→ Le prince héritier d'Autriche a été découvert mort. Les premiers éléments font penser au suicide, mais pour Sherlock Holmes il s'agit bel et bien d'un meurtre.



2E FESTIVAL AMATEUR À BOUIRA

LES PIÈCES «EL QORBANE» ET «LE SQUARE» DISTINGUÉES

Les deux pièces de théâtre «El Qorbane» et «Le square», ayant pris part à la 2ème édition du festival amateur à Bouira, ont été distinguées mercredi soir lors d'une cérémonie organisée au théâtre régional Ammar El Askri de la ville, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Pour le spectacle «El Qorbane», ayant connu un franc succès lors de cette édition, le jeune réalisateur Samir Mokhtari a pu décrocher le prix du meilleur texte théâtral, dont le thème de la pièce tournait autour des aléas et problèmes que rencontre l'artiste durant son parcours en Algérie.

Le principal acteur de cette pièce, Fatah Mokhtari s'est dit très content d'avoir décroché ce prix. «Cette consécration est tant attendue par notre association Thilelli d'El Adjiba et qui renferme beaucoup de jeunes artistes qui méritent ce genre d'encouragement», a-t-il dit.

L'autre pièce théâtrale «Le Square» du réalisateur Nabil Mekhazni, a elle aussi, remporté le prix du meilleur réalisateur durant ce deuxième festival du théâtre amateur qui s'est clôturé il y a quelques jours et qui a vu la participation de 14 troupes théâtrales et de quatre monodrames.

Durant la cérémonie, des cadeaux symboliques et de modestes aides financières ont été remis aux lauréats de cette édition. «Il s'agit de modestes aides pour encourager ces jeunes artistes», a souligné Mme Gaoua.

Par ailleurs, le monodrame «Le rêve perdu», mis en scène par la jeune comédienne Lydia Kaouane, a également été distingué lors de cette manifestation qu'a abritée le théâtre régional Ammar El Askri de la ville de Bouira une semaine durant.

R.C.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

UN RICHE PROGRAMME CULTUREL À L'INSTITUT CERVANTES D'ALGER

Pour commémorer cette journée très importante pour le monde culturel et éducatif, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes d'Alger organisent une série d'événements au cours de la semaine du 23 avril 2022.

Durant la journée du samedi 23 avril, à 11h, aura lieu au siège de l'Institut Cervantes d'Alger une lecture, en présentiel, d'une série de textes ou de poèmes de la littérature espagnole. L'activité sera réalisée par les élèves de l'Institut, qui liront un texte de leur choix et exprimeront leur amour de la lecture et de la langue espagnole.

Des fragments de l'œuvre «Don Quichotte de la Manche» seront également lus dans plusieurs langues par diverses personnalités de la société algérienne et des membres du corps diplomatique. L'Ambassade d'Espagne s'associe également à cette Journée avec la projection du documentaire

«Sur les traces de Cervantès à Alger, de la Casbah à la Grotte» qui aura lieu, le 23 avril, à 21h30, à l'Institut Cervantes d'Alger en présence du réalisateur Fethi Lemehannet et de l'historien Dr. Mohamed Guemari. Un dialogue littéraire intitulé «L'empreinte orientale sur Miguel de Cervantes : création littéraire et autobiographie» sera animé par Isabel Soler et Nesrin Karavar, le 25 avril, à 21h30 à l'Institut Cervantes d'Alger.

C.P.

Salle Atlas

Kamel Aziz et Sayah Korti animent un concert

→ Une soirée prolifique dans le genre chaâbi, animée, mercredi à Alger, par les chanteurs Kamel et Sayah Korti, a embarqué le public, relativement nombreux, dans une belle randonnée onirique, à travers un florilège de pièces du terroir.

Accueilli à la salle Atlas, le concert a été organisé par l'Office national de l'Information et de la Culture (ONCI), dans le cadre de son programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan.

Très applaudi par le public, Kamel Aziz a d'entrée séduit le public avec sa voix, présente, étoffée et à la large tessiture, ainsi que par sa virtuosité à l'instrument, et son charisme d'artiste accompli.

Accompagné par un orchestre de plateau de six musiciens dirigés par Djamel Agueni, le disciple de l'icône de la chanson chaâbie, le regretté Amar Ezzahi (1941-2016) a donné vie à une suite en deux parties, faites de m'dih et de qcid.

Entamant son programme dans le mode «Raml El Maya», Kamel Aziz a entonné, entre autres pièces, «Nebda en'dam besm'el khaled», «Sallou aâla s'diq essadeq» et «Dirou el awani».

La seconde partie du programme de Kamel Aziz a consisté en un long qcid au tour du titre, «Ghedder kassek ya n'dim weghnem fordjet laâchiya», décliné en plusieurs entrées introduites par des istikhbars dans les modes, raml el Maya, ghrib, zidène, Moual, mezmoum et sehli.

Dans une interprétation qui rappelle celle de «Cheikh leblad» que le public a très appréciée, Kamel Aziz, a conclu sa prestation dans une ambiance festive, répondant à la demande des spectateurs qui ont souhaité apprécier, «Elli rah ou wella», du regretté Dahmane El Harrachi (1926-1980), brillamment inter-

prétée dans le mode «Sika» et enchaînée à, «Sali trach qalbi yaâtik kh'barou», «Meryouma» et «Selli houmoumek».



Faisant ses débuts en 1995 à l'association des Beaux-Arts d'Alger sous la houlette du professeur Abdelmadjid Boumaza, Kamel Aziz prêtait son oreille au genre chaâbi à travers ses plus grands chanteurs et cheikhs de l'époque, Amar Ezzahi en particulier. Poursuivant son apprentissage de la musique andalouse durant 14 ans, le jeune chanteur s'essayait déjà au genre chaâbi, manifestant ainsi, son ambition de se frayer un chemin dans ce genre de musique populaire.

En 2002, il forme son premier orchestre et commence à se frotter à son maître ainsi qu'à d'autres, à l'instar du Cheikh Boudjemaâ El Ankis.

En 2018, Kamel Aziz sort «Fetouma», son premier CD en hommage à Amar Ezzahi, qui contient également la pièce, «Ya

rabbi ya ouahhab» du grand poète El Gherabli. Kamel Aziz compte plusieurs participations à des rencontres en Algérie comme à l'étranger. Il est attendu, lundi prochain, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Auparavant, Sayah Korti, jeune amateur de la chanson chaâbie venu de Ghardaïa, a livré une prestation, très applaudie par l'assistance qui a apprécié, près d'une heure durant, un répertoire contenant des madihs et du gharami. Dans des variations modales rappelant également celles du grand maître Amar Ezzahi, le gaucher de la mandole, doté d'une voix travaillée, a rendu entre autres pièces, «Ya sahib El Ghamama», «Koul nour» et «Lakitouha fi tawafi tessâa».

Du mode Zidène au genre Sehli, l'artiste a entamé sa deuxième partie avec l'istikhbar, «Rouh bel'h'na wed'mane ya lamane» du regretté Mohamed El Badji (1933-2003) qu'il a enchaîné à

«Rah el ghali rah», qui réunit deux grands noms de la chanson chaâbie, Mahboub Safar Bati (1919-2000) et Boudjemâa El Ankis (1927-2015).

Sayah Korti a ensuite enchaîné, «Waâlach ma fik'ch enniya», «Djibliya rassek wadji en'guesrou» et «Alawah yal'biya mani siyad», que le public a savouré dans la délectation.

Né dans une famille d'artistes, Sayah Korti est un autodidacte qui s'est intéressé très tôt à la musique chaâbie, commençant d'abord par écouter les grands maîtres du genre, Amar Ezzahi notamment. Sa prestation à la salle Atlas, étant le premier concert officiel de sa carrière, Sayah Korti, espère être sollicité plus souvent par les organismes et institutions culturelles. L'ONCI poursuit son programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan dans plusieurs salles à Alger et dans les autres villes du pays.

R.C.

Souffrance des détenus palestiniens

Un grand prix international lancé à Alger

L'Association El-Baraka pour le travail de charité et l'humanitaire a lancé le concours du grand prix international de la meilleure œuvre intellectuelle descriptive de la souffrance des détenus palestiniens, dans le but de «lever le voile sur le sort tragique de ces derniers et de dénuder la politique inhumaine de l'ennemi sioniste devant le monde entier».

«Le concours du grand prix international de la meilleure œuvre intellectuelle descriptive de la souffrance des détenus Palestiniens a également pour objectif de faire connaître les victoires et le combat que mènent au quotidien les détenus dans les geôles contre l'administration pénitentiaire de l'ennemi sioniste», a indiqué le président de l'association El-Baraka, Ahmed Ibrahim, mardi soir à Alger.

Le grand prix international de la meilleure œuvre intellectuelle, placé dans sa première

édition sous le slogan «Avec vous sur la voie de la liberté», récompensera les meilleures œuvres traitant de la thématique des conditions inhumaines dont souffrent les détenus palestiniens dans les geôles de l'occupant, dans les disciplines suivantes : dessin, poésie, vidéo courte et articles de presse. Les lauréats des trois premiers prix percevront respectivement des chèques de 3.000, 2.000 et 1.000 dollars.

«Le lancement de ce prix qui coïncide, par ailleurs, avec la Journée du Savoir (16 avril) et la Journée du détenu palestinien (17 avril) se veut également un hommage au leader du mouvement réformiste en Algérie, Abdelhamid Ibn Badis et au détenu palestinien qui subit le pire traitement qui soit dans la prison», a ajouté Ibrahim.

Intervenant à cette occasion, le représentant de l'Association des oulémas musulmans algériens, Amar Tolbi, a dénoncé «le mu-

tisme de certains pays arabes et musulmans face aux dernières agressions sionistes contre le peuple palestinien et la mosquée Al-Aqsa». M. Tolbi a condamné également «l'empressement de certains pays arabes et musulmans à normaliser leurs relations avec l'entité sioniste, en quête d'une éventuelle protection ou intérêts étroits», qualifiant cette attitude de «lâche» et de «trahison» pour l'Islam et la nation musulmane.

«Les sionistes ne vont jamais aider les musulmans. Espérer un éventuel appui de leur part est une illusion qui ne tardera pas par devenir une désillusion», a affirmé M. Tolbi. Selon les institutions palestiniennes concernées par les affaires de prisonniers, il y a environ 4.500 prisonniers dans les geôles de l'occupant sioniste, dont 1.500 enfants et 34 femmes.

R.C.

vie pratique

SAHA RAMDANKOUM

POIVRONS ROUGES FARCIS



INGRÉDIENTS

4 gros poivrons rouges - 2 tomates - 1 oignon - 300 gr de viande de boeuf hachée - 4 cs de riz - 1/2 bouquet de persil - 1 oeuf - 4 tranches de fromage - 2 gousses d'ail - 2 cs de chapelure - 1 cs de concentré de tomates - sel, poivre, paprika, curcuma.

PRÉPARATION

Laver les poivrons, leur retirer les pédoncules et les graines et les membranes blanches, mettre sur une plaque de cuisson et mettre au four à 200 degrés pour 20 à 25 minutes, retirer et mettre dans un sachet plastique et fermer le sachet 15 minutes, leur enlever la peau. Préparer la farce, dans une poêle profonde faire revenir l'oignon finement haché dans 2 cuillères à soupes d'huile, ajouter le riz, les tomates épluchées épépinées et concassées, laisser mijoter, ajouter 200 ml d'eau, la viande hachée, l'ail pilé, sel, poivre, paprika et curcuma, laisser cuire et épaissir, une fois c'est cuit et la sauce est épaisse, ajouter le concentré de tomate et laisser mijoter 2 minutes et éteindre, hors du feu, ajouter le persil finement haché, la chapelure et l'oeuf, bien mélanger et rectifier l'assaisonnement. Prendre les poivrons, les tapisser de fromage et les farcir avec la préparation à base de viande hachée, placer dans un moule à gratin beurré et couvrir de papier aluminium, enfourner à 200 degrés et laisser 15 à 20 minutes. Servir chaud.

CROQUANTS AUX PISTACHES



INGRÉDIENTS

- Feuilles de brick
- 1 blanc d'oeuf
- Huile chaude pour la friture
- Pistaches concassées
- Miel

PRÉPARATION

Superposez trois feuilles après les avoir badigeonné de blanc d'oeuf. Roulez les 3 feuilles en un long boudin et collez l'extrémité avec du blanc d'oeuf. Coupez le boudin en cigares de 5cm de long.

Faites-les frire dans un bain d'huile chaude jusqu'à qu'ils soient dorés. Les égoutter et les tremper dans le miel tiède.

Egoutter à nouveau. Parsemez de pistaches.

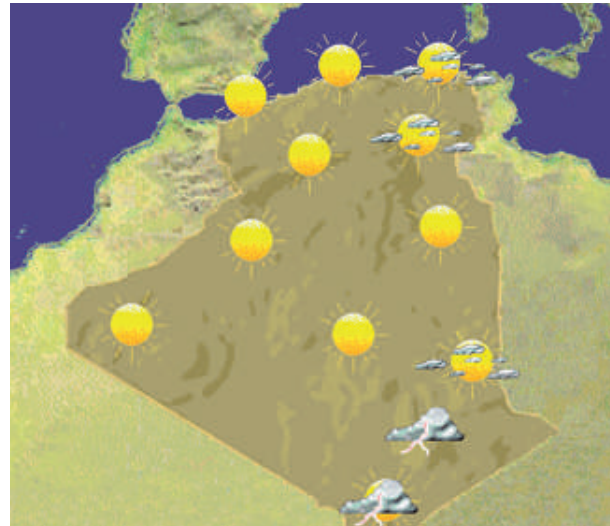
Météo

Samedi 23 avril : 16°C

→ Dans la journée :
Pluie et vent
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 11 km/h

→ Dans la nuit :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 80%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 06:07
Coucher du soleil : 19:26



Santé

Anti-âge : la vanille régénère la peau

→ Très odorant, cet élixir peut être appliqué sur la peau, en particulier lorsqu'elle est sèche et granuleuse, afin de l'hydrater et de l'adoucir. Mais aussi sur les cheveux quand ils sont secs ou crépus, sur les pointes ou en masque, pour les nourrir, les assouplir, les faire briller et les parfumer. Ce macérât peut également devenir une huile de bain parfumée ou encore une huile de massage sensuelle.

L'oléorésine provient de la macération des gousses de vanille. Ce nectar aux vertus régénérantes, assainissantes, mais aussi calmantes, relaxantes et aphrodisiaques, s'utilise dans des baumes pour le corps ou pour les lèvres.

L'extrait aromatique de vanille est obtenu à

partir d'alcool et de sucre de canne. On y a davantage recours pour parfumer que pour nourrir la peau, ce produit étant très agréable dans un gel douche, par exemple.

Recette naturelle : un Macérât de vanille super-hydratant

- 1 ou 2 gousses de vanille
- 100 ml d'huile de tournesol

Versez l'huile végétale dans un bocal en verre transparent. Coupez les gousses dans la longueur. Grattez les grains de vanille avec la pointe d'un couteau, puis mettez-les dans l'huile, ainsi que les bâtons. Laissez macérer pendant deux à trois semaines à la lumière, en agitant le mélange régulièrement.

Retirez ensuite les gousses sans filtrer.

Délices du jour

PAUPIETTES DE VEAU AU FROMAGE

INGRÉDIENTS

Pour la marinade :
4 filets de veau (steaks) - 1 c à c de moutarde - sel et poivre noir.

Pour la farce :
1 petit oignon - 1 tomate - 100 gr de fromage râpé - 1 c à c rase de basilic sec - sel, poivre noir et huile d'olive

Pour la sauce:
1 oignon - 1 tomate - 1 c à s de concentré de tomate - 1 càs de purée de poivron rouge - sel, poivre noir et piment doux - huile d'olive - 1/2 càc de basilic sec - 2 c à s de farine

PRÉPARATION

Salier, poivrer la viande et l'étaler de moutarde, laisser mariner le temps de



préparer la farce, couper l'oignon en fines lamelles et le faire revenir dans une poêle avec un filet d'huile d'olive, saler, poivrer et laisser à petit feu jusqu'à ce qu'il soit bien doré, hors du feu, incorporer la tomate coupée en petits dés et épépinée, le fromage râpé et le basilic, diviser la farce en quatre et déposer sur chaque filet

une portion, rouler sans trop serrer et attacher avec du fil, passer les paupiettes par de la farine et les mettre à dorer à feu vif dans une cocotte contenant de l'huile chaude, ajouter ensuite l'oignon râpé et laisser encore 4 à 5 minutes, incorporer le reste des ingrédients (la tomate en petits dés, la purée de poivron rouge, le concentré de tomate, les épices et le basilic). Arroser avec 200 ml d'eau chaude si vous voulez une sauce réduite et 300 si vous voulez plus de sauce, fermer la cocotte et laisser cuire 10 minutes.

Horaires des prières

Samedi 22 Ramadan 1443 :
23 avril 2022
Dhor 12h47
Asser 16h29
Maghreb 19h26
Icha 20h54
Dimanche 23 Ramadan 1443 :
24 avril 2022
Fedjr 04h33

IMSEK : 04 : 24
IFTAR : 19 : 26



numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Jeux méditerranéens d'Oran 2022

Les infrastructures sportives et les athlètes d'élite algériens prêts

→ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebtag, a indiqué, jeudi, à Alger que les infrastructures sportives et les athlètes d'élite algériens étaient prêts pour les Jeux méditerranéens prévus du 25 juin au 6 juillet 2022 à Oran.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales et présidée par Salah Goudjil, président de l'institution parlementaire, Sebtag a précisé que plusieurs aspects avaient été pris en charge pour promouvoir le sport et les athlètes algériens, notamment ceux capables de décrocher des médailles, soulignant qu'une instruction avait été donnée pour que les sélections nationales bénéficient de stages de préparation dans les centres nationaux de préparation.

Tous les moyens ont été mis en œuvre pour permettre aux sportifs d'élite de bénéficier de stages de préparation à l'étranger, a-t-il ajouté, faisant état de la mobilisation d'une enveloppe de 170 milliards cts pour la préparation des athlètes d'élite.



Le MJS a tenu à rassurer son monde.

(Photo > D. R.)

«Le plan mis en place pour promouvoir le sport algérien a permis de concrétiser des programmes de préparation dans les meilleures conditions dans le pays mais aussi à l'étranger», a-t-il dit, précisant que «du 1^{er} janvier au 31 mars, 54 stages de courte durée à l'étranger ont été pris en charge au profit de 21 fédérations sportives outre les stages de 61 athlètes à l'étranger».

S'agissant des stages de longue durée, «le ministère a pris en charge, à la même période, 385 athlètes retenus pour les Jeux méditerranéens et plus de 150 stages dans différentes disciplines», a-t-il poursuivi.

Selon le premier responsable du secteur, les réunions tenues à partir de novembre 2021 avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment en ce qui concerne la préparation des

sportifs d'élite, ont permis de surmonter les difficultés rencontrées.

«Après la création d'une commission ministérielle chargée de suivre et d'évaluer la préparation des sportifs d'élite pour les grandes joutes internationales et suite à la réunion avec les présidents des fédérations sportives, nous avons cerné les principales raisons de la baisse du niveau des athlètes et nous y avons remédié», a affirmé le ministre.

Le ministre a précisé que la propagation de la pandémie de la Covid-19 est la principale raison ayant entravé le développement du niveau des athlètes.

«Cette pandémie a causé la suspension de toutes les compétitions nationales, toutes disciplines confondues et la fermeture de la plupart des structures sportives et des

écoles préparatoires ainsi que l'espace aérien qui a privé les athlètes de prendre part aux stages préparatoires à l'étranger», a-t-il expliqué.

Il s'agit également du choix aléatoire des coach «sans qu'il soit soumis à des normes scientifiques et techniques élevées, auquel s'ajoute l'absence du suivi médical des sportifs», a-t-il poursuivi.

A une question sur l'organisation de la vente des billets des matches décisifs de l'équipe nationale de football, le ministre a affirmé que «de nouvelles mesures ont été prises pour habiliter les stades de football à abriter les grandes compétitions, dont les conditions d'accueil du public, la disponibilité du centre des opérations sécuritaires et la gestion des urgences.»

«Ces mesures concernent également la qualité des stades, l'éclairage, les espaces des athlètes, des officiels et des médias, en vue de répondre aux critères exigés par la CAF», a-t-il ajouté.

Le ministre a rappelé l'accélération de la cadence de réalisation de six stades pour soutenir le parc des principaux stades remplissant les normes internationales.

R. S.

Ligue 1

La JSK pour réduire l'écart avec le leader

→ La JS Kabylie, sur sa lancée, tentera de réduire provisoirement l'écart avec le leader le CR Belouizdad, en accueillant l'ASO Chlef, alors que le choc des reléguables sera à nouveau disputé, à l'occasion de la 27^e journée du Championnat de Ligue 1, prévue ce week-end.

La JSK (2^e, 46 pts), qui reste sur une série de neuf matches sans défaite, aura à cœur de préserver cette dynamique, en visant la victoire face à une

équipe chélifienne (8^e, 38 pts) qui traverse également une période faste en alignant six matches sans le moindre revers, sous la conduite de l'entraîneur Samir Zaoui.

Un succès des «Canaris» leur permettrait de revenir provisoirement à 3 points du leader belouizdadi, dont le derby face à l'USM Alger est reporté à une date ultérieure.

Le MC Alger (4^e, 45 pts), qui a réussi dimanche à mettre fin à une série de

deux matches sans victoire, en dominant le NA Hussein-Dey (20) grâce à un doublé de son buteur attitré Samy Frioui, abordera son match en déplacement face au RC Arbaâ (13^e, 28 pts), avec l'intention de confirmer son réveil.

De son côté, la formation de l'Arbaâ, sérieusement menacée par le spectre de la relégation, n'aura plus droit à l'erreur, d'autant qu'elle s'est montrée incapable d'enregistrer la moindre victoire lors des cinq dernières journées.

Au sud du pays, la JS Saoura (4^e, 44 pts) évoluera, a priori, sur du velours dans son antre du 20-Août 1955 de Béchar, face à la lanterne rouge le WA Tlemcen (18^e, 13 pts), dont l'avenir en Ligue 1 est compromis. Enfin, le HB Chelghoum-Laid (14^e, 27 pts), qui ne compte que

deux longueurs d'avance sur le quatrième reléguable, devra impérativement l'emporter face à un concurrent direct pour le maintien : le MC Oran (12^e, 31 pts), auteur d'une victoire salubre à domicile face à l'USM Alger (2-1). Cette 27^e journée est tronquée de deux matches : ES Sétif - Paradou AC et USM Alger - CR Belouizdad, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'Entente et du Chabab en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions.

Samedi :

RCA - MCA (15h45)
HBCL - MCO (15h45)
JSS - WAT (22h30)
JSK - ASO (22h30) ■

Chelsea

Hamilton et Williams s'impliquent dans le rachat du club

→ La star du tennis, Serena Williams et le septuple champion du monde de Formule 1, Lewis Hamilton ont accepté de participer à une offre de reprise du club de football anglais de Chelsea, vendu en raison des sanctions visant son ancien propriétaire, l'oligarque russe Roman Abramovitch.

Bientôt du beau monde aux commandes de Chelsea ? Reuters révèle, jeudi 21 avril, que Serena Williams et Lewis Hamilton ont accepté de participer à l'offre de reprise du club de football anglais de Chelsea préparée par l'homme d'affaires Martin Broughton. L'Américaine, ancienne numéro un mondiale de tennis, et le Britannique, septuple champion du monde de Formule 1, sont prêts à investir 10 millions de livres chacun (12 millions d'euros). Serena Williams possède d'ailleurs déjà des parts dans l'Angel City FC, club de football féminin de Los Angeles.

Le consortium emmené par Martin Broughton, ancien président du club de Liverpool, rassemble déjà plusieurs

investisseurs, dont Sebastian Coe, président de World Athletics, la Fédération internationale d'athlétisme, ou des spécialistes du capital-investissement tels que Josh Harris et David Blitzer, propriétaires de plusieurs franchises sportives, notamment l'équipe de basket-ball des Philadelphia 76^{ers}.

Le club de Chelsea, champion d'Europe en titre, a été mis en vente par son propriétaire Roman Abramovitch à la suite de l'offensive militaire de la Russie en Ukraine, mais avant que l'homme d'affaires russe ne soit lui-même ajouté à la liste des personnalités visées par des sanctions britanniques en raison de cette invasion.

Les offres définitives de reprise ont été soumises ce mois-ci. Au total, six offres ont été transmises. Parmi les autres candidats connus au rachat figurent Todd Boehly, l'un des propriétaires de la franchise de baseball des Dodgers de Los Angeles, et Steve Pagliuca, copropriétaire de l'équipe de basket des Boston Celtics. ■

Ligue des champions

Le CRB en quête d'exploit en déplacement

→ Les deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique : le CR Belouizdad, en ballottage défavorable, tentera de renverser la vapeur et viser une place dans le dernier carré, en affrontant respectivement en déplacement les Marocains du WA Casablanca à l'occasion des quarts de finale (retour) de l'épreuve, prévus ce week-end. Battu à la surprise générale à domicile par le WAC (0-1), le Chabab est appelé à sortir le grand jeu au complexe Mohamed V de Casablanca pour espérer faire partie du quatuor demi-finaliste.

Face à une équipe du Wydad qui a joué à dix pendant la majeure partie du match, le CRB a péché sur le plan offensif en ratant une multitude d'occasions, ce qui a permis au WAC de décrocher

un précieux succès en dehors de ses bases.

Même si les Marocains partiront favoris devant leur large public, le CRB compte jouer son va-tout jusqu'au bout, pour faire mieux que la précédente édition de la Ligue des champions, qui avait vu les coéquipiers de Chouaïb Keddad quitter la compétition au stade des quarts de finale.

Dans les autres quarts de finale, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns et les Marocains du Raja Casablanca, battus lors de la première manche en déplacement respectivement face aux Angolais de Pédro Aleatico et les Égyptiens d'Al-Ahly du Caire, sur le même score (2-1), auront à cœur de refaire leur retard et composer leur ticket pour les demi-finales. ■

EN DEUX MOTS

Ligue 1 :

La 28^e journée avancée au vendredi 29 avril

La 28^e journée du Championnat national de Ligue 1 se jouera le vendredi 29 avril et non pas le samedi 30 avril comme programmé initialement, a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). «Après concertation avec les clubs de la Ligue 1, la LFP a décidé d'avancer, au vendredi 29 avril, les matchs de la 28^e journée du Championnat, programmés initialement le samedi 30, et ce afin de permettre aux joueurs, staffs techniques et administratifs de passer la fête de l'Aïd El-Fitr avec leurs familles, sachant que le 30 de ce mois pourrait être le dernier jour du mois sacré de Ramadhan», lit-on sur le site de l'instance fédérale. Cette 28^e journée, dont six des huit rencontres se joueront durant l'après-midi, sera marquée par de belles affiches. Il y aura un duel au sommet entre le MC Alger et la JS Saoura, un derby algérois entre le Paradou AC et le NA Hussein Dey et un classico de la Ligue 1 prévu entre le MC Oran et la JS Kabylie. De son côté, le CR Belouizdad, patron de la L1, évoluera sur du velours en recevant dans son antre le nouveau promu, l'HB Chelghoum Laid.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Chelsea
 Hamilton et Williams s'impliquent dans le rachat du club

le match à suivre football

Ligue des champions
 Le CRB en quête d'exploit en déplacement

Ligue 1
 La JSK pour réduire l'écart avec le leader

Equipe nationale

L'information sportive qui peut tout changer

→ **Ce qui frappe le plus, plutôt ce qui dérange l'actualité sportive, c'est lorsqu'on assiste impuissant à l'appauvrissement de quelques discours qui sont souvent ronéotypés.**

Le dossier du match Algérie-Cameroun révèle, et pardon à toutes ces analyses qui feraient tant de bruits pour déstabiliser l'Equipe nationale. Chaque parole optimiste est vite mise en quarantaine, comme si elle détenait une vérité, contre celle des Fennecs prêts à rebondir, pour imposer les couleurs de la nation dans les compétitions internationales.

21 avril n'est pas une ligne rouge

Ce n'est certainement pas ce 21 ou l'autre 21 ou encore celui de 2026 qui feront taire les Algériens, ou faire porter atteinte à ce magnifique mariage entre la nation et son Equipe nationale pilotée depuis 2018 par un sélectionneur algérien, en l'occurrence Djamel Belmadi, qui promet de revenir plus que jamais, décidé à surprendre. Les informations qui tombent sur les réseaux sociaux sont vite disqualifiées, il est vrai que la vitesse de circulation pose aussi un problème nouveau face à un cas presque aussi nouveau, il se présente comme un test grandeur nature. C'est tout le monde qui cherche la meilleure place, celle de contredire l'autre celle qui s'infiltre dans le sillage des circuits de la concurrence. «On n'arrive plus à suivre. L'information qui affiche un optimisme est vite remise en cause, détruite. Elle devient inaudible, brouillée, mais personnellement, je me réfère à l'information qui est donnée par quelques médias étrangers ou par l'APS», déclarait amicalement un étudiant avant qu'une de ses collègues enchaîne «les journalistes devront, à mon avis, com-



■ Les supporters voulaient accompagner les Verts à Doha.

(Photo > D. R.)

pléter leur travail en faisant appel aux autres professions : spécialistes du monde de foot, experts maîtrisant parfaitement le droit en sport capable de s'exprimer convenablement sur les chaînes de télé pour démontrer que ce qui est possible, et ce qui ne l'ai pas. Mais de grâce, pas en fonction de leur passé, parce que le monde a évolué, les lois aussi».

Ce n'est pas le cas qui dit tout

En 2018, un confrère expliquait ce qui suit : «C'est une théorie née lors d'un autre match du Portugal contre l'Espagne cette fois. Après un but de Ronaldo sur coup franc, tous les joueurs de champ du Portugal sortent du terrain pour célébrer leur buteur. Tous sauf un qui en avait pourtant visiblement très envie. Et d'après les réseaux sociaux, l'explication est une règle qui dit que si tous les joueurs d'une équipe sortent des limites du terrain après un but, les adversaires peuvent remettre le ballon en jeu sans attendre. Sauf que non, la Fifa est formelle : la seule règle en la matière, c'est que pour qu'un coup d'envoi soit donné, il faut que chaque équipe soit

dans sa moitié de terrain». Est-ce le cas lors du match Algérie-Cameroun lors du deuxième but ?

FIFA : son président veut un troisième mandat

Qu'a fait ou que fait la Fédération internationale de football pour sauver le football africain ? Selon un confrère de la presse africaine, lors du 72^e Congrès de la FIFA, à Doha (Qatar), le président Gianni Infantino annonçait son intention de briguer un troisième et dernier mandat à la tête de l'instance qu'il préside depuis février 2016. Selon le média, il s'agit là d'une élection qui provoque l'administration de la FIFA, laquelle semble ne pas se laisser faire puisqu'il s'agirait d'une flagrante violation de ses propres statuts, selon le site insideworldfootball.com. Selon ce dernier, «un modèle de lettre, vu par Insideworld-football, a été envoyé via WhatsApp à un certain nombre d'Associations membres européennes et sud-américaines. La lettre est intitulée 'Proposition et soutien à la candidature de [nom du candidat] au poste de président de la FIFA', et une fois les champs remplis par la Fédération

membre, elle doit être renvoyée à la secrétaire générale de la FIFA, Fatma Samoura», écrit Paul Nicholson, l'auteur de l'article. Toujours selon la même source, «la lettre a été suivie d'appels téléphoniques de l'administration de la FIFA, dirigée par Mattias Grafstrom, secrétaire général adjoint de la FIFA, mais aussi par d'autres membres du personnel de la FIFA, demandant aux Associations membres d'insérer Gianni Infantino comme 'nom du candidat'». Un procédé bien rôdé qu'avait tenté de mettre en place l'ancien président suspendu de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, alors qu'il brigait un second mandat en 2021.

Et pour verrouiller le jeu électoral, l'administration de la FIFA a invité les Associations à nommer Infantino via le modèle de lettre, tout en déclarant qu'elles «ne signeront aucune autre déclaration en faveur d'un autre candidat au poste de président de la FIFA».

H. Hichem

■ Canal + décalé : Paris-SG - Lens à 19h
 ■ BeIN Sports 1 : Hellas Vérone - Sampdoria Gênes à 18h45

La Der

JM Oran-2022 : Neuf disciplines sportives au menu des deux premières journées

Neuf disciplines sportives seront au menu des deux premières journées de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran, selon le programme établi par le comité d'organisation de cet événement. A ce propos, la messe méditerranéenne sera inaugurée le 25 juin par les premières rencontres de la phase des poules du tournoi de football. Ces premiers matches, qui regroupent les sélections de la catégorie de moins de 18 ans, se poursuivront le lendemain, selon un calendrier à établir après un tirage au sort à effectuer en fonction des équipes participantes, vu que l'opération

des inscriptions est en cours. Quatre sites sont désignés pour accueillir les rencontres footballistiques : le stade olympique de 40 000 places, le stade Ahmed-Zabana, le nouveau stade de Mers El Hadjadj (Oran), ainsi que le nouveau stade de Sig. Outre le coup d'envoi du tournoi de football, la première journée sera marquée naturellement par l'organisation de la cérémonie d'ouverture officielle des JM. Une activité prévue dans la soirée qui aura pour théâtre le stade olympique. Huit autres disciplines sportives feront leur entrée en scène, lors de la deuxième journée. Il s'agit du badmin-

ton à Oued Tlélat, volley-ball à Bir El Djir et Palais des sports, handball à Arzew, boules au mini complexe de la LOFA (Es-senia), tir à l'arc à l'Annexe du stade olympique, tennis de table et karaté au centre des conventions d'Oran (CCO), et boxe au palais des expositions. Les prochains JM, que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger la 7^e édition en 1975, auront lieu du 25 juin au 6 juillet 2022. Plus de 4 000 athlètes représentant 26 pays sont attendus à Oran pour concourir dans 24 disciplines sportives, rappelle-t-on.